



RAPPORT TRIMESTRIEL : août à octobre 2016



Antenne d'Agadez : Mission d'information et de sensibilisation sur le processus d'expression de la demande

novembre 2016

DONNEES SUR LE PROGRAMME

Titre du Programme :	Programme Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire (PISA)
Pays :	Niger
Financements :	Coopération financière nigéro-allemande - Programme Développement Rural et Agriculture Productive / Promotion de la Petite Irrigation et de la Sécurité Alimentaire (PISA) du RN/KFWBAN/2011. 6690.9 du 20 novembre 2013, modifié par Avenant du 19 Août 2014
Budget du Programme :	15.56 millions d'Euros, dont : KFW : 15.0 millions d'Euros Bénéficiaires : 404 250 Euros Etat nigérien : 153 600 Euros.
Maître d'œuvre : (régisseur)	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage Monsieur Moussa AMADOU Directeur Général du Génie Rural (DGGR)
Coordonnateur National	Monsieur Idrissa YOUNOUSSA Unité de Gestion du Programme (UGP), PISA
UGP PISA	Cité Poudrière, Rue CI-28 CN 3 non loin de la Bleu Zone, Niamey, NIGER Tél. : (+227) 92 18 61 29
Bureau d'Ingénieur- Conseil (BIC)/Leadeur SOFRECO	Groupement SOFRECO – CONVERGENCE Consulting pour la préparation, la mise en œuvre, la gestion et le suivi évaluation du programme 92-98 boulevard Victor Hugo 92115 Clichy Cedex – France Tél. : +33 1 41 27 95 95
Contrat du BIC :	Contrat de prestation de services de conseil du 28/12/2015 – Marché N° 691/15/MEF/DGcnP/EF
Chef de Mission du BIC	Monsieur Adama Samuel BERTHE Unité de Gestion du Programme (UGP), PISA
Date de démarrage BIC – Date de fin BIC	04 février 2016 – 03 février 2020
Durée de réalisation du Programme :	4 ans
Date de lancement officiel du PISA:	28 avril 2016

SYNOPSIS DU PROGRAMME

TITRE DU PROGRAMME: PROGRAMME PETITE IRRIGATION ET SECURITE ALIMENTAIRE (PISA)	
Numéro du Programme:	RN/KF-BAN/ BMZ-No 2011-66-909
Pays :	Niger
Zone d'intervention du Programme	Régions d'Agadez, de Tahoua et de Tillabéry
Objectifs du Programme:	<p>L'objectif global du Programme est de contribuer à la promotion d'une agriculture productive et à la sécurité alimentaire au Niger.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont de trois ordres à savoir i) Augmenter la production agricole, ii) Améliorer les revenus des exploitations familiales, et iii) Faciliter l'accès au marché des produits agricoles.</p>
Résultats attendus :	<p>Résultat 1 : Les infrastructures de petite irrigation et leurs sous-bassins versants sont aménagés/réhabilités, équipés et mis en valeur.</p> <p>Résultat 2 : Le stockage et la conservation des produits agricoles ainsi que l'accès aux marchés sont améliorés.</p> <p>Résultat 3 : La mise en valeur, l'entretien et la maintenance durables des superficies aménagées sont assurés.</p>
Composantes du Programme :	<p>Composante 1 : Investissements</p> <p>S/Composante 1.1 : Aménagements hydro agricoles pour la promotion de la petite irrigation.</p> <p>S/Composante 1.2 : Conservation des Eaux et du sol et Défense et restauration des sols (CES/DRS).</p> <p>S/Composante 1.3 : Transformation et conservation des produits agricoles.</p> <p>S/Composante 1.4 : Pistes d'accès et de désenclavement des bassins de productions.</p> <p>Composante 2 : Prestataires de services et études</p> <p>Activité 2.1 : Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS) et Détaillé (APD).</p> <p>Activité 2.2 : Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES).</p> <p>Activité 2.3 : Dossiers d'Appel d'Offres (DAO).</p> <p>Activité 2.4 : Dossiers techniques relatifs à la restauration des terres dégradées et à la protection des bassins versants.</p> <p>Activités 2.5 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements hydro-agricoles.</p> <p>Activités 2.6 : Supervision générale pour l'appui à la mise en valeur agricole et l'organisation des producteurs.</p>

TITRE DU PROGRAMME:	PROGRAMME PETITE IRRIGATION ET SECURITE ALIMENTAIRE (PISA)
	<p>Composante 3 : Gestion du Programme et fonctionnement de l'Unité de Gestion du Programme (par l'Assistance Technique)</p> <p>Activité 3.1 : Mise en place d'une unité de coordination, de gestion et de suivi évaluation.</p> <p>Activité 3.2 : Appui, formation et renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs concernés (groupements d'usagers et prestataires de services).</p>
Budget :	15,56 millions d'Euros
Bureau d'Ingénieur-Conseil :	48 mois effectifs
Date de la signature du Contrat de Financement (CF)	20 novembre 2013
Date de la signature de l'avenant au CF	19 Août 2014
Date de la signature de la Convention séparée	28 décembre 2014
Durée de la mise en œuvre du mandat du BIC :	Du 04 février 2016 au 03 février 2020, soit 4 ans

TABLE DES MATIERES

DONNÉES SUR LE PROGRAMME	1
SYNOPSIS DU PROGRAMME.....	2
TABLE DES MATIERES	5
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	7
SIGLES ET ABREVIATIONS	8
SYNTHESE INTRODUCTIVE	12
I. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES ET RESULTATS	
ATTEINTS SUR LA PERIODE	15
1.1. OS2 : Gestion sociale technique et économique	15
1.1.1. Animation du processus d'élaboration des sous projets	15
1.1.2. Missions d'information et de sensibilisation sur le processus de formulation de la demande.....	18
1.1.3. Lancement de l'appel à proposition pour la formulation des demandes de financement de sous projets (avis d'appel à proposition).....	21
1.1.4. Finalisation des TdR et lancement du processus pour les études ESR, EIES, études d'état des lieux des seuils existants et de schémas d'aménagement de vallées.....	21
1.2. OS4: Gestation administrative	22
1.2.1. Conformité des procédures : Mise en forme et diffusion du Manuel de Procédures.	22
1.2.2. Élaboration de dossiers d'appel d'offre: construction des bureaux de l'UGP (Siège et Antennes).....	23

1.2.3. Passation des marchés.....	23
1.2.4. Recrutement du personnel complémentaire,.....	23
1.2.5. Gestion financière	7
1.3. OS5. Suivi-évaluation/ Rapportage	8
II. CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES.....	11
III. ACTIVITES PREVUES AU COURS DU TRIMESTRE SUIVANT (NOVEMBRE 2016 A JANVIER 2017)	12
ANNEXES.....	9
TABLE DES MATIERES	13
SIGLES ET ABREVIATIONS	14
PREAMBULE	15
1. CONTEXTE DU SOUS PROJET	17
2. IDENTIFICATION DU PROMOTEUR	17
3. PARTENAIRES INSTITUTIONNELS AVEC QUI LE PROMOTEUR COLLABORE ACTUELLEMENT	18
3.1 Localisation du site	20
3.2 Diagnostic du site	20
4. ATOUTS ET CONTRAINTES DE L'EXPLOITATION.....	21
4.1 Atouts de l'exploitation (1/4 de page au maximum)	21
4.2 Contraintes de l'exploitation (1/4) de page au maximum)	21
5. BREF RESUME DU PROJET.....	21
6. OBJECTIFS DU PROJET.....	22
6.1 Objectif Global	22
6.2 Objectifs Spécifiques	22
6. RESULTATS ATTENDUS	22
7. PRINCIPALES ACTIVITES A REALISER AVEC LES OBJECTIFS QUANTITATIFS	22
8. IDENTIFICATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX (A TRAVERS L'ANALYSE SUCCINCTE DU SCREENING).....	22
9. MESURE ENVIRONNEMENTALES	22

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : Planification des activités du prochain trimestre (novembre 2016 à janvier 2017)**Erreur ! Signet non défini.**

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
ANO	Avis de Non Objection.
APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEEI	Bureau des Evaluations Environnementales et de l'Etude d'Impact
BIC	Bureau d'Ingénieur Conseil (Groupement SOFRECO / Convergence Consulting)
CES/DRS	Conservation de l'Eau et du Sol / Défense et Restauration du Sol
CF	Convention de Financement
CGPP	Cadre de Gestion des Pestes et Pesticides
CPM	Cabinet du Premier Ministre
CPRP	Cadre de Politique de Réinstallation des Populations
CN	Coordonnateur National
CNP	Comité National de Pilotage
CRS	Comité Régional de Sélection
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGGR	Direction Générale du Génie Rural
DP	Demande de Prestation
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
ESR	Etudes de la Situation de Référence
FICOD	Fonds d'Investissement des Collectivités pour le Développement
UCMT	Union des Coopératives Maraîchères de Tabelot

FRUCA	Fédération Régionale des Unions de Coopératives de l'Aïr
ONAT	Organisation pour la Nature
GSC	Groupement Services et Conseils d'Appui au Développement
P2RS	Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel
PMERSA	projet Mobilisation des eaux pour le renforcement de la sécurité alimentaire
PRODEX	Projet de Développement des Exportations et des marchés agro-sylvo-pastoraux
PAC3	Programme d'Actions Communautaires
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit - Coopération Technique Allemande
I3N	Initiative "Les Nigériens nourrissent les Nigériens"
IC	Ingénieur-Conseil
IGN	Institut Géographique du Niger
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau - Banque de Développement – Coopération Financière Allemande
MAG/EL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisation de la Société Civile
OS	Objectif Spécifique
PISA	Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire
PPI	Petit Périmètre Irrigué
PPM	Plan de Passation des Marchés
PromAP	Promotion de l'Agriculture Productive
ProDAF	Programme de Développement de l'Agriculture Familiale
PRPIP	Programme de Réhabilitation des Périmètres Irrigués Publics
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
SG	Secrétaire Général (du Gouvernorat de Région)
SGA	Secrétaire Général Adjoint (du Gouvernorat de Région)
S&E	Suivi-évaluation
SPIN	Stratégie de la Petite Irrigation au Niger
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SDR	Stratégie de Développement Rural

STD	Service Technique Déconcentré
TdR	Termes de Référence
UGP	Unité de Gestion du Programme
VNU	Volontaire des Nations Unis

SYNTHESE INTRODUCTIVE

Le présent rapport trimestriel couvre la période d'août à octobre 2016. Il se réfère aux activités entrant dans le processus de mise en œuvre de la phase opérationnelle du Programme, mais également à celles relatives à la gestion administrative et financière, la passation des marchés et au suivi-évaluation. Les activités s'inscrivent dans le cadre de l'appui à l'Unité de Gestion du Programme (UGP) du Bureau d'Ingénieur-Conseil – BIC (Groupement SOFRECO – CONVERGENCE Consulting) pour la Préparation, la mise en œuvre, la gestion et le suivi-évaluation du PISA.

La période actuelle de trois mois (août à octobre 2016), fait suite à une période devancière semestrielle de six mois (février à juillet 2016) qui a vu l'exécution des activités de la phase de démarrage du projet, d'organisation, de planification et de capitalisation des résultats compilées dans un rapport semestriel d'avancement.

Le présent rapport traite de l'état d'exécution des activités programmées suite à cette première période d'exécution de six mois. Les activités répertoriées sont relatives à celles programmées dans le PTBA2016 par composante sur la période concernée et portent sur les volets suivants :

- Activités de gestion sociale, technique et économique
- Activités de gestion administrative, budgétaire, financière et comptable ».

Les activités inhérentes à l'Objectif Spécifique 2 (OS2) « *Gestion sociale technique et économique* » sont centrées sur :

- ✓ l'animation du processus d'élaboration des sous projets,
- ✓ les missions d'information, de sensibilisation et de mobilisation pour l'expression de la demande
- ✓ l'élaboration des spécifications d'appels d'offres ou d'appel à proposition.

Celles inhérentes à l'objectif spécifique 4 (OS4) « *Gestion administrative* » sont centrées sur :

- ✓ le contrôle de conformité des procédures,
- ✓ les appels d'offres et passation des marchés,

✓ le recrutement du personnel complémentaire,

Enfin, celles relatives à l'objectif 5 (OS 5) « suivi-évaluation, reporting et communication » ont trait aux aspects de suivi évaluation, de communication et de visibilité.

Le rapport fait ainsi le point de l'exécution des activités suivantes sur la période considérée et conformément aux objectifs ci-dessus cités :

En lien avec à la mise en œuvre de la composante II : Prestataires de service et Etudes

- La finalisation des TdR et le lancement du processus pour les études de la situation de références (ESR), les études d'évaluation d'impact environnemental et social (EIES), les études d'état des lieux des seuils existants et de schémas d'aménagement de vallées

En lien avec la mise en œuvre de la Composante III : Gestion et suivi évaluation du programme

- L'élaboration des outils de formulation des demandes de financement des sous projets ; (voir annexe 1)
- La poursuite des activités d'animation et sensibilisation sur le processus d'expression et de formulation de la demande ;
- Le lancement de l'appel à proposition pour la formulation des demandes de financement de sous projets (avis d'appel à proposition) ;
- ;
- L'élaboration et le lancement des DAO pour la construction des bureaux ;
- Le recrutement du personnel complémentaire ;
- L'élaboration du Plan Prévisionnel de Passation de Marchés 2016 ;
- L'élaboration du Plan de Communication ;
- Les reportages

Le tableau 1 donne la situation du niveau d'exécution physique de ces activités

I. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES ET RESULTATS ATTEINTS SUR LA PERIODE

Ce chapitre traite de l'état d'exécution des activités du Programme PISA couvrant la période allant du 1^{er} Août au 31 octobre 2016. Il porte sur les aspects relatifs à l'animation du processus pour l'expression de la demande, la production de différents documents en lien avec les études EIES, ESR, Etat des lieux des seuils existants et l'actualisation du plan de passation des marchés 2016 du PISA.

1.1. OS2 : Gestion sociale technique et économique

1.1.1. Animation du processus d'élaboration des sous projets

Sur ce volet l'équipe du Programme s'est attelé à conduire quatre activités principales impliquant les experts au siège de l'UGP et ceux des antennes régionales afin de préparer les rencontres départementales d'information et de sensibilisation des Communes sur l'expression de la demande et la formulation de sous projets des bénéficiaires. Il s'agit de (i) la concertation rapprochée du PISA avec les services techniques, les projets et programmes partenaires dans les zones du projet, en vue d'adopter de meilleures stratégies et options d'intervention pour le financement des sous projets, basées sur l'expérience capitalisée par ces partenaires ; (ii) l'élaboration participative (STD, projets, bénéficiaires) des outils d'expression de la demande et de formulation des sous projets (appel à proposition, canevas de formulation des sous projets, critères d'éligibilité des sous projets, grilles d'évaluation des sous projets – ouvrages structurants et PPI -, liste positive des sous projets éligibles, conditions limites financières, projet de convention de financement entre PISA et bénéficiaire) ; (iii) la mise en place par chaque région de Comité Régional de Sélection, organe de sélection des sous projets ; et (iv) l'organisation de missions d'information et de sensibilisation communales dans les départements sur le processus de formulation de sous projets.

1) *Concertation rapprochée avec les services techniques, les projets et programmes partenaires dans les zones d'intervention du PISA*

La concertation engagée depuis le 1er semestre 2016 avec les projets/programmes et ONG/Associations partenaires du PISA s'est poursuivie au 3ème trimestre tant au niveau du siège UGP qu'au niveau des antennes régionales. Cette concertation s'inscrit dans les grandes lignes des recommandations issues de la session ordinaire du 1er Comité National de Pilotage tenue le 28 juillet 2016, et qui avait mis un accent particulier sur les actions de synergies et de complémentarité entre projets partenaires.

Ce faisant, l'UGP siège a poursuivi l'élan entamé depuis le démarrage du PISA, les rencontres d'information et de concertation avec le PromAP, le ProDAF, le PRPIP, ce qui a contribué, entre autres, à la finalisation et à l'adaptation des outils de formulation de la demande (grilles d'évaluation, canevas des sous projets, mode de financement) et les procédures de mobilisation des contributions (apport personnel) en espèce pour la mise en œuvre des sous projets.

Dans les antennes régionales cette dynamique de concertation s'est poursuivie avec des rencontres entre experts PISA, STD, responsables régionaux des projets et programmes partenaires, les structures décentralisées et les services administratifs déconcentrés. Ainsi, des rencontres d'informations sur l'offre du PISA et de concertation sur les possibilités de synergies et ou de complémentarités ont eu lieu à Agadez, Tahoua et Tillabéry avec les structures ci-après :

- A Agadez, avec (i) la coopérative Ayar Anouragaif 1 de la Commune Rurale de Danet ; (ii) La coopérative de la Commune urbaine d'Agadez du quartier de Toudou ; (iii) l'union des Coopératives Maraîchères de Tabelot (UCMT) ; (iv) la Fédération Régionale des Unions de Coopératives de l'Aïr, (FRUCA) ; (v) l'ONG de développement TAGNAW ; (vi) l'ONG « Organisation pour la Nature ONAT » ; (vii) les responsables des GSC Takroust et Aïr. ; (viii) la coopérative Bounkassa ; et (ix) le Gouverneur de la Région, le SG et la SGA.



Visite de site et échanges avec le président de l'union des Coopératives Maraîchères de Tabelot (UCMT) à Agadez

- A Tahoua avec (i) le ProDAF assorti d'un draft de protocole de collaboration ; (ii) le P2RS ; (iii) le PMERSA ; iv) le PRODEX ; et v) le PAC3.
- A Tillabéry avec (i) l'organisation de réunions de concertation avec la DRGR le Responsable Vulgarisation de la Direction Régionale de l'Agriculture et l'Assistant Technique (VNU du Conseil Régional) ; (ii) le PromAP, (iii) le PRODEX ; et (iv) l'Initiative 3N.

Ces rencontres ont permis de se rendre compte d'une part de l'existence d'une réelle disposition des collaborateurs à accompagner le PISA dans la mise en œuvre de ses activités, et d'autre part d'un capital d'expérience de ces partenaires (OP et communes) en matière de stratégies de financement de sous projets, de même qu'une volonté des potentiels bénéficiaires à s'inscrire dans le processus de financement des investissements basés sur la demande.

2) *Elaboration des outils d'expression de la demande et de formulation des sous projets*

Débuté en juin 2016, l'élaboration des outils d'expression de la demande et de formulation des sous projets s'est terminée pendant ce trimestre. Il s'agit de (i) l'appel à proposition pour ; (ii) le canevas de la demande ; (iii) les critères d'éligibilité des sous projets ; (iv) les grilles d'évaluation des sous projets des ouvrages structurants ; (v) les grilles d'évaluation des sous projets de Petit Périmètre Irrigués (PPI) ; (vi) les fiches de sous projets ; (vii) la liste positive de sous projets. Les détails de ces outils sont en annexe 1 du présent rapport.

L'élaboration et la finalisation de ces outils a pris du temps car le processus s'est voulu participatif, inclusif, consensuel et tenant compte de l'expérience capitalisée par des projets et programmes similaires dans le domaine du financement de sous projets sur demande.

En effet l'expérience capitalisée auprès des projets et programmes partenaires a permis au PISA d'opter pour l'ouverture des comptes « contrepartie des bénéficiaires » par le Programme (et non par le bénéficiaire), la nécessité d'une contribution financière obligatoire (et non physique comme dans d'autres structures projets) permettant d'avoir une plus grande chance dans la pérennisation des investissements par l'appropriation de ceux-ci par le bénéficiaire et le plafonnement des couts des différents types d'aménagement.



Atelier interne de finalisation des outils d'expression de la demande

3) *Mise en place de Comités Régionaux de Sélection*

Un Comité Régional de Sélection (CRS) du PISA a été créé dans chaque région par arrêté du Gouverneur avec des membres désignés par le même arrêté sur proposition du Secrétaire Général après concertation avec l'UGP et conformément aux textes en vigueur...

Les CRS ont pour responsabilité la réception et l'évaluation des demandes de financement envoyées par les promoteurs, et visées par les maires. Ce faisant, au sein de chaque CRS, un sous-comité technique d'évaluation est mis en place pour évaluer les différentes demandes qui seront transmises. Quatre (04) sessions

ordinaires sont prévues annuellement, mais des sessions extraordinaires peuvent avoir lieu selon les besoins pratiques.

Les arrêtés de mise en place des CRS ont été transmis au PISA (voir annexe 2), ce qui a permis, entre autres, de finaliser et de lancer l'appel à proposition pour les infrastructures et équipements de petite irrigation et sécurité alimentaire dans les régions de Agadez, Tahoua et Tillabéry.

4) *Diffusion et communication en interne sur les outils de la demande à utiliser sur le terrain*

Au cours du trimestre le PISA a procédé en interne à (i) l'harmonisation de la vision commune sur la mise en œuvre du programme et le partage des outils de formulation de la demande de financement. Pour ce faire, une rencontre de deux jours au siège de l'UGP a eu lieu du 13 au 14 octobre 2016 avec l'ensemble des experts et des assistants suivi-évaluation des trois antennes. Cela a permis à l'équipe dans son ensemble de s'approprier les outils ainsi que le processus de formulation de la demande et de mettre tous les experts au même niveau de compréhension et d'action vis à vis du programme. Suite à cette mise à niveau des missions départementales d'information et de sensibilisation des acteurs et des bénéficiaires potentiels du programme (communes, producteurs organisés, ...) ont été programmées.

1.1.2. Missions d'information et de sensibilisation sur le processus de formulation de la demande

Au cours du trimestre le PISA a procédé à l'organisation de missions de sensibilisation et d'information en région sur le processus de formulation de la demande. Pour ce faire des TdR ont été élaborés par antenne, en tenant compte des spécificités régionales (sur le plan sécuritaire et sur le plan du nombre et de la répartition géographique des communes), avec une forte implication des STD (DRDR) et de l'administration régionale. Ces TdR ont ainsi permis la conduite de missions de sensibilisation et d'information en région sur le processus de formulation de la demande. Les missions ont été programmées du 28 octobre au 10 novembre 2016

Le principal objectif de ces missions était de contribuer à une bonne compréhension, du PISA en tant que programme, des modalités de sa mise en œuvre, mais surtout de ses outils de formulation des demandes pour accéder au financement par les acteurs et bénéficiaires potentiels que sont les communes et les producteurs organisés.

Du point de vue organisation, deux équipes d'animation de ces missions ont été créées par antenne et composées de deux experts chacune. Les rencontres se sont tenues dans les départements de chaque région administrative avec comme invités, les maires du département, les STD, les OSC, les ONG et les responsables des organisations des producteurs à l'échelle départementale. Pour des raisons de sécurité, certains départements, y compris les communes y afférentes, ont été conviés dans d'autres départements voisins afin de pouvoir porter l'information dans un environnement plus sécurisé.

Les équipes régionales ont bénéficié de l'appui des experts de l'UGP siège pour les séances de démarrage au niveau d'un département choisi (département central), suivi d'évaluation et ensuite les animations se sont poursuivies dans les autres.

Les missions ont donc débuté dans chaque antenne par une rencontre de lancement/test avec la participation des deux équipes formées par antenne et l'expert de l'UGP siège en appui. Ces séances tests ou d'essai en commun, ont permis de tenir ensuite des réunions d'évaluation dans chaque antenne dès le lendemain, afin de capitaliser les acquis et les insuffisances, procéder à des réajustements avant que chaque équipe ne déroule son propre programme d'animation selon le chronogramme préétabli.

Les missions d'information et de sensibilisation ont été programmées dans chaque département comme lieu de rencontre pour toucher l'ensemble des communes et responsables d'organisation des producteurs représentant les bénéficiaires potentiels du programme. Les STD, l'administration déconcentrée (Préfet et SGA), les responsables des projets et programmes partenaires et les ONGs ont participé également à ces missions. Une analyse globale de la qualité de la participation des invités à ces rencontres sera faite à la fin de ces missions en novembre 2016 à travers les rapports qui seront produits.

Démarrées en fin de trimestre, notamment le 28 octobre, les missions d'information et de sensibilisation ont couvert la période du 28 au 31 octobre 2016 en ce qui concerne la partie du présent rapportage.

Au cours de cette période, l'antenne de Tahoua a visité cinq (5) départements (Tahoua, Tchintabaraden, Tillia et Tassalat (présents à Tchintabaraden), et Madaoua) représentant seize (16) communes et deux (02) arrondissements communaux que sont les arrondissements communaux 1 et 2 de Tahoua. Au total 92 participants, soit 85% de participation, ont répondu à ces trois séances d'animation avec cependant une très faible participation des OP et de leur faïtière (moins de 1%).



Antenne de Tahoua : Mission d'information et de sensibilisation sur le processus d'expression de la demande à Tchintabaraden le 30 Octobre 2016



Antenne de Tahoua : Mission d'information et de sensibilisation sur le processus d'expression de la demande à Abalak le 31 Octobre 2016

L'antenne d'Agadez a commencé ses missions d'information et de sensibilisation le 28 octobre 2016 dans la ville d'Agadez, regroupant trois (03) communes dont Agadez, Ingall et Aderbissanat, ces deux dernières étant en même temps des départements. Les participants au nombre de 42 comprenaient trois (03) responsables communaux sur 3 invités et de deux (2) représentants des producteurs sur 3 invités. Les communes représentaient 7% de l'ensemble des participants, et les OP 4%, ce qui constitue des taux de représentativité assez faible pour les bénéficiaires potentiels du Programme (OP et Communes).



Antenne d'Agadez : Mission d'information et de sensibilisation sur le processus d'expression de la demande à Agadez le 28 Octobre 2016

Le programme des missions d'information et de sensibilisation de la Région de Tillabéry devant démarrer en novembre 2016, elle n'est pas concernée par le présent rapport trimestriel.

Les premiers constats des missions d'information et de sensibilisation font ressortir une bonne disposition des STD, des OSC, des GIE et ONG à accompagner les potentiels bénéficiaires dans le montage de leur demande de sous projet d'une part, et une bonne compréhension de la stratégie d'intervention et formulation, et du processus de financement des investissements par l'ensemble des participants d'autre part. Toutefois, le nombre de participants conviés par le projet au titre des organisations de producteurs a été insuffisant entraînant du même coup une très faible représentativité de ce groupe de bénéficiaires potentiels aux réunions d'information et de sensibilisation.

1.1.3. Lancement de l'appel à proposition pour la formulation des demandes de financement de sous projets (avis d'appel à proposition)

Le lancement de l'appel à proposition, validé par la KfW, a visé spécifiquement les collectivités territoriales et les groupements des producteurs irrigants ou les opérateurs connexes à l'irrigation. Il a été lancé le 23 octobre 2016 pour une durée provisoire d'un mois conformément aux textes en vigueur. Sa finalité est de susciter des demandes de financement de sous projets rentrant dans le cadre de la promotion de la petite irrigation. Ces demandes seront formulées par les partenaires et groupes de populations bénéficiaires sous portage des collectivités territoriales, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales en matière de petite irrigation.

Les principales activités relatives à l'appel à proposition se rapportent à : (i) la mobilisation des ressources en eau pour l'irrigation, à travers la construction/réhabilitation d'infrastructures (seuils d'épandage, aménagement de mares, aménagement et ou confortation de terres de cultures irriguées à travers la mise en place d'ouvrages de captage, d'exhaure et de distribution, d'équipement d'irrigation et de protection de site d'exhaure, de protection mécanique ou biologique de sites d'exploitations, d'appui à la mise en valeur de sites aménagés); et (ii) le soutien à la production irriguée (construction et/ou réhabilitation d'infrastructures ou éléments de la maison du paysan, mise en place de technologies de conservation et transformation des produits issus de l'irrigation, réalisation d'activités de protection environnementale (CES/DRS), désenclavement des zones de production, initiation d'autres activités en vue de soutenir l'agriculture pluviale (micro doses, semences améliorées, etc.).

Au cours des missions de sensibilisation, 20 exemplaires de l'appel à proposition ont été mis à la disposition de chaque commune urbaine ou rurale. Ils sont donc consultables auprès de ces communes.

Le projet a pris les dispositions nécessaires pour que les informations relatives à l'appel à propositions puissent être données par les antennes régionales du PISA à Agadez, Tahoua et Tillabéry ainsi que les sièges des collectivités et des CRA de ces mêmes régions.

1.1.4. Finalisation des TdR et lancement du processus pour les études ESR, EIES, études d'état des lieux des seuils existants et de schémas d'aménagement de vallées

Les TdR de l'EIES ont été finalisés conformément à la procédure nationale en vigueur en matière d'évaluation environnementale et sociale et après avoir suivi les étapes suivantes :

- 1) Élaboration d'un document intitulé « Avis du projet ».
- 2) Elaboration et Transmission concomitante des TdR EIES et de l' « Avis du projet » pour avis de conformité au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable(MEDD) .

- 3) Acceptation des TdR par le MEDD sous réserve de la prise en compte de ses observations formulées.
- 4) finalisation des TdR avec prise en compte des observations du BEEI portant essentiellement sur a) le titre, qui devient « *Termes de référence pour l'élaboration d'un cadre de gestion environnementale et sociale, d'un cadre de gestion des pestes et pesticides et d'un cadre de politique de réinstallation des populations* » et b) l'insertion des canevas de rédaction avec contenu indicatif des rapports du cadre de gestion des pestes et pesticides (CGPP) et celui du cadre de politique de réinstallation des populations (CPRP).

Les TdR pour l'étude de la situation de référence (ESR) du projet ont été finalisés en tenant compte des observations de la KfW portant essentiellement sur la prise en compte de l'Etude sur les potentiels de la DGGR et les autres projets en cours.

Les TdR EIES et ESR ont ensuite été transmis à la KfW pour Avis de Non Objection (ANO). Cet avis a été reçu et les avis à manifestation d'intérêt (AMI) et demande de prestation (DP) pour ces deux études seront élaborés début novembre 2016 afin de recruter les prestataires.

Les TdR « études d'état des lieux des seuils existants » ont été finalisés en interne avec la prise en compte des amendements des experts et des DRGR.

Les TdR sur l'étude de schéma d'aménagement de vallées (deux vallées par région sur recommandation du Comité National de Pilotage en sa session du 28 juillet 2016) ne sont pas encore finalisés. La collecte de données géographiques, notamment les photographies aériennes et les cartes d'occupation récentes, est en voie d'être bouclée au niveau de l'Institut Géographique du Niger (IGN) et des projets disposant de bases de données SIG sur les zones concernées.

Une fois finalisés, ces deux TdR seront soumis en début novembre à l'ANO de la KfW, avant de poursuivre la procédure pour le recrutement des prestataires.

1.2. OS4: Gestation administrative

Au cours de la période la Gestion administrative s'est concentrée sur le contrôle de conformité des procédures, les appels d'offres, la passation des marchés, le recrutement du personnel complémentaire, et l'acquisition d'un certain nombre de matériel.

1.2.1. Conformité des procédures : Mise en forme et diffusion du Manuel de Procédures.

Une première version du manuel de procédures a été mise au format (système de classeurs) par SOFRECO siège. L'UGP du PISA a par la suite intégré les observations reçues de la KfW sur les perdiems et les primes de performances du PISA sur la base des dispositions de l'avis de non objection sur les aspects. Le manuel ainsi amendé a ensuite été transmis à la KfW pour obtenir l'avis de non objection.

Une fois l'avis de non objection obtenu, le manuel de procédures sera multiplié et transmis aux différents acteurs de la mise en œuvre du PISA.

1.2.2. Élaboration de dossiers d'appel d'offre: construction des bureaux de l'UGP (Siège et Antennes)

Le dossier d'appel d'offre (DAO) pour la construction des bureaux des antennes a été élaboré, puis transmis à la KfW pour avis de non objection. Ce DAO comprenant trois lots, a été publié au journal « Le Sahel » en mi-octobre 2016 après l'ANO de la KfW, et l'avis de conformité du contrôle financier du MAGEL.

La séance d'ouverture des offres est prévue pour le 17 novembre 2016 dans la salle de réunion du MAGEL.

L'absence de titre foncier pour le bureau de l'UGP à Niamey n'a pas permis de finaliser ce DAO au même moment que celui des antennes sur la période. Il a fallu le 25 octobre 2016 pour obtenir l'arrêté n°096/MDH/DGDE/C du 24 août 2016 affectant au Ministère de l'agriculture et de l'Elevage, un terrain sis lotissement zone industrielle de Niamey, îlot 12, parcelle B, objet du titre foncier n°4281 du Niger. Cet arrêté régularise ainsi la possession du terrain de la DGGR sur lequel les constructions des bureaux du PISA pourront se faire en toute sécurité.

1.2.3. Passation des marchés

Le Plan de Passation des Marchés (PPM) dressé à partir des activités contenues dans le PTBA 2016 et qui était en cours d'élaboration au 1er semestre, a été finalisé et publié dans la revue des marchés publiques de l'Etat. Il concerne les études portant sur (i) la situation de références du projet au démarrage ; (ii) l'étude EIES ; (iii) l'étude de schéma d'aménagement de deux vallées par région ; (iv) toutes les études APS/APD pour la réalisation et/ou la réhabilitation d'ouvrages et/ou de petits périmètres irrigués.

Le PPM prend en compte également la construction des bureaux du PISA qui nécessite un appel d'offre pour le recrutement d'entreprises.

Toutefois, les échanges avec la KfW et la prise en compte d'observations pertinentes sur le processus et la stratégie de financement des investissements basés sur la demande, induiront une modification/actualisation substantielle de ce plan de passation des marchés. En effet les études APS/APD pour la réalisation et/ou réhabilitation d'ouvrages et/ou de petits périmètres irrigués chiffrés dans le PTBA 2016 sont ajournées en attendant que le besoin soit exprimé par les bénéficiaires suivant le processus de la demande.

La mise en œuvre du PPM connaît déjà un léger décalage suite à l'annulation du premier avis à manifestation d'intérêt.

1.2.4. Recrutement du personnel complémentaire,

Il s'agit du remplacement de l'expert comptable de l'UGP Niamey, d'un chauffeur à l'UGP Niamey et du comptable de l'antenne de Tahoua, ainsi que du recrutement du comptable de l'antenne d'Agadez.

Pour le poste d'expert comptable de l'UGP un avis à candidature a été publié dans le journal Le Sahel le 02 septembre 2016 et à la date limite de dépôt des dossiers le 16 septembre 2016, l'UGP PISA a reçu dix-huit (18) dossiers.

Un premier travail d'évaluation a été faite avec l'appui du BIC. A la suite, l'UGP a mis en place un comité chargé de l'évaluation des CV qui a réaménagé les critères y référents. Le comité a fini ses travaux et les résultats définitifs de cette évaluation sont consignés dans un rapport qui sera transmis en novembre à la KFW pour avis de non objection.

Le poste de chauffeur a aussi été publié le même jour et dans le même journal que celui du comptable. A ce niveau, l'UGP a reçu trente-trois (33) dossiers qui ont été transmis à CONVERGENCE Consulting pour dépouillement.

La présélection faite par CONVERGENCE Consulting et soumise à l'appréciation de l'UGP PISA s'est basée sur la composition des dossiers et l'évaluation des exigences et critères décrits dans les Termes de référence du poste.

Au regard des dispositions des TdR et de l'entretien oral avec les candidats présélectionnés, il ressort que Mr Moussa Aboul Kader a été classé premier. A cette date ce dernier a déjà signé son contrat avec le BIC et pris fonction au PISA.

En ce qui concerne les comptables régionaux des CV ont été collectés, leur évaluation et analyse sont en cours de finalisation.

En annexe 3 est donnée la liste à ce jour du personnel PISA.

Tableau 11: Synthèse du niveau de réalisation des activités du trimestre

Composant es/ sous-composant es/ Activités	Résultats chiffrés attendus sur la période	Activité à mener sur la période	T3	Réalisations	Observations/Commentaires
COMPOSANTE 1: INVESTISSEMENTS					
Sous composante 1.1: Aménagements hydro agricoles pour la promotion de la petite irrigation		-			
COMPOSANTE 2 : PRESTATAIRES DE SERVICES ET ETUDES.					
2.1 Prestataires études (APS, APD) et supervision des travaux		-			
EIES	Une étude EIES est réalisée et la conformité environnementale du PISA est établie	Contractualiser et conduire l'étude IES assorti d'un CGES	x	L'avis de manifestation d'intérêt est lancé pour constituer la liste restreinte des consultants.	
Etude d'état des lieux des seuils existant	Une étude d'état des lieux et du comportement des seuils dans les trois régions est réalisée	Contractualiser et conduire l'étude d'état des lieux et du comportement des seuils dans les trois régions	x	TDRS en cours d'élaboration	
Schémas d'aménagement spécifiques dans les sous bassins	Un schéma d'aménagement d'au moins deux vallées dans les sous bassin est élaboré pour chacune des trois Région	-Elaborer une MI -Recruter des prestataires :	x	TDRS en cours d'élaboration	
Situation de référence au démarrage du projet	La situation de référence des indicateurs PISA est établie au démarrage du programme	Contractualiser et conduire l'étude de la situation de référence dans les trois régions	x	L'avis de manifestation d'intérêt est lancé pour constituer la liste restreinte des consultants.	
Etudes Avant-Projet Sommaire (APS, APD, DAO)	DAO disponible pour la réhabilitation de 8 seuils	Traiter et approuver les demandes Recruter un prestataire pour les études techniques de faisabilité	x	Appel à proposition lancé pour susciter la demande	
	DAO disponible pour la réalisation de 241 ha de nouveaux aménagements	Traiter et approuver les demandes Recruter un prestataire pour les études complémentaires	x	Appel à proposition lancé pour susciter la demande	
	Marché d'étude APS -APD -DAO de 6 nouveaux seuils	Traiter et approuver des demandes, Elaborer des TdR pour les études techniques de faisabilité	x	Appel à proposition lancé pour susciter la demande	
Prestataires mise en valeur agricole, Organisation paysanne					
COMPOSANTE 3 : GESTION DU PROJET ET FONCTIONNEMENT DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP).					
Appui Ingénieur-Conseil	Prises en charges des Experts de l'IC (personnel auxiliaire véhicules, équipement, matériel, fournitures, communication, énergie et eau, entretien et fonctionnement, frais de voyage et d'hébergement personnel, activités d'animation suivi évaluation) Comité de Pilotage	Opérationnaliser l'équipe de mise en œuvre Assurer les charges de fonctionnement au niveau central et régional	x	Equipe opérationnelle Fonctionnement assuré	

Composant es/ sous-composant es/ Activités	Résultats chiffrés attendus sur la période	Activité à mener sur la période	T3	Réalisations	Observations/Commentaires
Réhabilitation /extension des bureaux de l'UGP	Les bureaux au siège et ceux des trois antennes sont réhabilités /construits	Elaboration des DAO	x	Dao réalisé	
		Recrutement des entrepreneurs et lancement des travaux	x	Appel d'offre lancé	
Recrutement du personnel complémentaire	Personnel complémentaire (Siège et antennes régionales) recrutés par FAC Consulting	Appuyer le processus de recrutement et de contractualisation du personnel complémentaire	x	Evaluation en cours des dossiers de candidature du comptable et chauffeur de l'UGP	
Acquisition et paramétrage du logiciel TOMPRO	Le logiciel TMPRO est acquis, installé paramétré et coaché	Acquérir TOMPO, l'installer le paramétrer et signer un contrat de coaching sur 3 mois	x	Spécification techniques élaborées	
Réception et traitement de la demande	Un Appel à proposition pour susciter les demandes est lancé et les demandes réceptionnées	Elaborer et publier l'AP Réceptionner les demandes Organiser la réunion du SCTE et le CRS	x	Appel à proposition publié	
Coordination des activités	Quatre réunions trimestrielles	Organiser la réunion trimestrielle	x	Aucune réunion trimestrielle n'est tenue	
Bureaux PISA	Bureaux équipés (UGP et antennes) et charges de fonctionnement Disponible pour les experts	Location de bureaux à Niamey et les antennes jusqu'en décembre 2016	x	Location de bureaux assurée	
Communication PISA	Plan de communication disponible pour le PISA	Elaboration de TDR, Recrutement d'un consultant	x	TDR plan de communication élaboré	

1.2.5. Gestion financière

Ce chapitre porte sur l'état financier d'ensemble sur la base des appels de fonds et rendant compte de l'utilisation qui a été faite de ces fonds transférés au PISA.

1) *Comptes du projet*

Conformément à la convention séparée, le MAGEL doit ouvrir un compte spécial en Euro et un compte spécial en monnaie locale notamment le FCFA.

Le compte FCFA a été ouvert à Ecobank sous le numéro 0010131610221301 sous la rubrique compte spécial PISA. Les signataires de ce compte sont le Coordonnateur et le Chef de Mission.

En ce qui concerne, le compte en EURO devant recevoir ces fonds (de dispositions), il n'a toujours pu être ouvert au cours de cette période, du fait de la réglementation en vigueur dans l'espace monétaire de la BCEAO. En effet, selon la réglementation, ce compte ne peut pas être ouvert au nom d'un résident au Niger. Pour solutionner ce problème, la DGGR a demandé et obtenu l'autorisation de la KfW de permettre SOFRECO d'ouvrir ce compte en tant que tiers habilité conformément aux dispositions de la convention séparée. Ainsi, les échanges sont en cours entre la DGGR, SOFRECO et Ecobank pour l'ouverture de ce compte en devises par le Bureau d'Ingénieur Conseil.

2) *Etat d'utilisation des fonds*

Au cours de cette période, il n'y a pas eu des dépenses significatives sur les ressources du programme. Ainsi, le niveau d'exécution du PISA au cours de ce trimestre est resté stationnaire avec 6.47% contre 6.39% à la période précédente. Aucun appel de fonds n'a encore été effectué, Toutefois certaines dépenses éligibles sur les fonds de disposition ont fait l'objet de financement à titre d'avance par le BIC, à la demande de la DGGR après avis de non objection de la KfW. Il s'agit notamment de la prise en charge des frais de location des bureaux. D'autres charges ont été également prises en charge à savoir les frais de préparation des DAO, de publication d'appel d'offres et avis dans les journaux. Ces frais, lorsqu'ils ne sont pas remboursés par les recettes des ventes de dossiers, seront pris en charge soit par la ligne 3.5.2, 3.5.3, ou 4.2.4

Les prestations du Bureau d'Ingénieur Conseil (BIC), le Consortium SOFRECO – CONVERGENCE Consulting ont démarré le 04/02/2016 par ordre de service du DGGR. Conformément au contrat de prestation, un acompte de 726 862.5 EURO a été accordé au BIC à sa demande par un appel de fonds (AF1) direct du MAGEL à la KfW. Les fonds ont été virés le 08/03/2016. A la suite du premier AF1, un 2ème AF2 d'un montant de 171 377.94 EURO a été fait par le MAGEL, pour le paiement direct de deux factures du BIC notamment la facture N° 16166-002, Correspondant aux honoraires et frais accessoires du 1er trimestre (du 04 février au 30 avril 2016) et la facture N°16167-003, correspondant aux frais forfaitaires remboursables sur justificatifs du 1er trimestre (du 04 février au 30 avril 2016).

Ces dépenses ont été exécutées sur la ligne 3.2 du coût global de financement du projet et constituent 5.77% du coût global du projet. Elles correspondent par ailleurs à 18.4% du budget initialement prévu et 22.3% du budget contractuel du

BIC. La situation n'a pas évolué par rapport à la période précédente du fait qu'il y a pas eu de facture et d'appel de fonds au cours de ce trimestre

Le BIC a ouvert un compte bancaire en F CFA à la BOA à Niamey sous la signature titulaire du Chef de Mission et un signataire suppléant, le Directeur de Projet à SOFRECO. Ce compte bancaire est utilisé pour prendre en charge les frais de fonctionnement de l'UGP du PISA.

En ce qui concerne les autres lignes du financement du projet, il a été exécuté le financement pour recrutement du bureau de recrutement du personnel complémentaire et d'appui du projet. Cette activité n'était pas prévue initialement mais compte tenu de la nécessité de son exécution, l'UGP après avoir demandé, a reçu un avis non objection de la KfW le 26 février 2016. Cette activité d'un montant de 6914.89 EURO est financée sur les fonds de disposition. Comme le compte spécial du PISA n'est pas encore ouvert, le MAGEL a pas encore remboursé le BIC qui l'a préfinancé à la demande du DGGR.

1.3. OS5. Suivi-évaluation/ Rapportage

Le suivi évaluation au cours de la période s'est concentré sur « le suivi du processus. On ne peut donc pas parler de suivi de résultats au sens de la Gestion Axée sur les Résultats dans la mesure où aucun « produits » à même d'impacter les conditions de vie des bénéficiaires n'a été encore obtenu.

Toutefois, le suivi du processus montre une avancée significative en lien avec la production à temps des documents indispensables à la réalisation des différentes études nécessaires pour le financement des investissements. Il s'agit entre autres :

- Du Plan de Passation des Marchés élaboré et publié ;
- Du Manuel de procédure finalisé et en attente des observations de la KfW ;
- Des outils de formulation de la demande élaborés et diffusés ;
- De l'appel à propositions lancé ;
- Des missions de sensibilisation et d'information sur le processus de formulation de la demande entamées ;
- Du DAO pour la construction des bureaux des antennes finalisé et lancé ;
- Du DAO pour l'UGP siège à Niamey en attente de l'ANO de la KfW
- Des TdR pour les études EIES, et ESR finalisés et la Demande de Prestation en cours de finalisation.

De même, l'effectivité de la tenue de réunions hebdomadaires à l'UGP siège et dans les Antennes Régionales, conformément au manuel de procédures, a permis un suivi régulier de la mise en œuvre des activités prioritaires et d'anticiper sur les solutions d'éventuels blocages ou difficultés.

Par ailleurs, et sur la période, une mission de prise de contact et de supervision des activités dans les antennes régionales du PISA a été organisée du 22 au 29 août 2016. La mission a permis (i) d'apprécier l'état d'avancement des activités d'installation des antennes tant au plan administratif qu'opérationnel, discuter des problèmes, et envisager des solutions appropriées ; (ii) de rencontrer et échanger

avec les équipes des antennes régionales du PISA ainsi que leurs partenaires potentiels sur la mise en œuvre activités de la phase opérationnelle de l'année en cours ; (iii) de contribuer à l'information et la sensibilisation supplémentaires des différents acteurs de terrain des enjeux du programme ; et (iv) de discuter des synergies et ou complémentarité possibles avec les projets et programmes, et les ONG partenaires ainsi que du processus et de la stratégie de leur formalisation.

Composée du Chef de Mission, de l'Expert Régional Suivi Évaluation et de l'Expert en Infrastructures de l'UGP/PISA de Niamey, la mission a visité toutes les antennes régionales du PISA. Elle a permis, entre autres :

- De prendre en compte les préoccupations des antennes en matière de planification opérationnelle trimestrielle, de mise en œuvre et de rapportage sur les résultats ;
- D'harmoniser les points de vue sur les questions prioritaires du moment à savoir : poursuivre les activités d'information et de sensibilisation entrant dans le cadre du processus d'animation pour l'expression de la demande et de réponse à l'appel à proposition de projets en cours de lancement ;
- De retenir la nécessité d'une participation effective des acteurs locaux au processus d'identification consensuelle des deux vallées devant faire l'objet d'étude de schémas d'aménagement conformément à la recommandation du Comité National de Pilotage ;
- De juger de la pertinence des missions terrains dans les sous bassins versants identifiés en vue de la collecte de données primaires pour l'élaboration des TdR des études y afférentes ;
- De rendre cohérente la planification opérationnelle des activités trimestrielles en mettant en conformité et en cohérence les activités du planning trimestriel avec celles inscrites au titre du PTBA 2016 ;
- De constater la disponibilité des partenaires techniques pour accompagner la mise en œuvre du programme ;
- De prendre acte de l'existence d'un substrat en matière d'approche disponible auprès des autres partenaires (PRODEX, ProDAF, etc.) ;
- De prendre en compte l'état d'esprit favorable des partenaires à accompagner le programme dans une dynamique de synergie d'actions et/ou de complémentarité ;
- D'apporter des propositions de solutions à certaines difficultés afin de parer à d'éventuels blocages (démarche participative, consultation des partenaires, respects des règles institutionnelles établies, prise en compte des spécificités de chaque région, etc.) ;

Les partenaires en région ont apprécié favorablement la démarche de concertation entreprise par l'équipe du PISA et ont souhaité que cet élan soit maintenu durant la vie du projet.

Également au cours de ce trimestre, une actualisation du canevas de rapportage mensuel des antennes a été faite en tenant compte du canevas contenu dans le Manuel de suivi évaluation intégrant le Manuel de Procédure. Ce canevas devra permettre aux antennes d'avoir une même présentation des rapports d'activités, ce qui permettra une meilleure capitalisation des résultats.

Sur la période, il a été produit les rapports et comptes rendus suivants :

- Le présent rapport trimestriel ;
- Le compte rendu de la mission de prise de contact et de supervision de l'UGP siège dans les antennes ;
- Neuf rapports mensuels d'activités des antennes (3 par antenne régionale) ;
- Des comptes rendus de réunions hebdomadaires ;
- Un compte rendu de la rencontre interne d'harmonisation et de partage des outils d'expressions et de formulation de la demande avec tous les experts des 3 antennes. (Cf. annexe 4)

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du PISA, une mission de backstopping de SOFRECO composé de Mme Chloé Moisson, suppléante du Directeur de Projet M. Bruno Gorry a séjourné au Niger du 17 au 20 octobre 2016. L'objectif de cette mission était de faire avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL) à travers la Direction Générale du Génie Rural, une mise à jour sur l'état d'avancement opérationnel du Projet, d'analyser les principaux points budgétaires liés à la mise en œuvre des activités sur le terrain, l'utilisation des différents fonds par l'Unité de Gestion de projet (UGP) ainsi que d'étudier certains sujets administratifs. La mission a eu des séances de travail avec les responsables du PISA, de la DGGR, et de la KfW.

Sur la base des outils d'expression de la demande qui ont été validés, et en référence aux résultats attendus de l'Etude de la situation de référence du Programme, les outils de suivi évaluations en cours d'élaboration, seront partagés et adoptés avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PISA.

II. CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours du trimestre, les principales difficultés rencontrées sont relatives à l'ouverture du compte spécial en euro et dans une moindre mesure à la mobilisation incomplète du personnel.

L'ouverture d'un compte en devises ne pouvant être effectuée par un résident au Niger, la recherche d'une solution à l'ouverture du compte Euro du PISA s'est orientée vers le Bureau d'Ingénieur Conseil, en l'occurrence son chef de fil qu'est SOFRECO. Une demande a été adressée à la KfW pour solliciter la non objection pour l'ouverture de ce compte par SOFRECO et qui sera cogéré par le Coordonnateur du Projet et le chef de mission du BIC. En attendant, des dépenses rendues nécessaires au titre des fonds de disposition sont financées sous forme d'avance par le BIC.

Suite aux changements induits dans le processus d'animation de la formulation de la demande initialement prévu dans la méthodologie de l'ingénieur conseil, des nécessités d'ajustements de lignes budgétaires sont apparues pour prendre en charge les coûts liés aux missions de sensibilisation information sur le terrain. D'autres difficultés de prises en charge sont également apparues notamment celle liés au fonctionnement des comités régionaux de sélection des demandes . Ces problèmes ont été discutés lors du passage de la mission de SOFRECO en octobre avec le PISA, la DGGR et la KfW et seront rediscutés lors de la mission de supervision de la KfW en début décembre 2016

Enfin les missions d'information et de sensibilisation se terminant dans le mois de novembre, un bilan critique sera établi, et des enseignements tirés et capitalisés pour permettre de réajuster la stratégie d'animation du projet.

III. ACTIVITES PREVUES AU COURS DU TRIMESTRE SUIVANT (NOVEMBRE 2016 A JANVIER 2017)

Les activités prévues au cours du trimestre suivant au titre du PTBA 2016 se présentent comme suit :

Tableau 2: Prévisions du trimestre (Novembre 2016 à janvier 2017)

Sur la base des activités du PTBA 2016, il est prévu pour le trimestre à venir (novembre 2016 à janvier 2017), les activités suivantes :

- La poursuite des activités d'animation et sensibilisation de proximité sur du processus d'expression de la demande au cas par cas dans les antennes ;
- Le lancement des études de la situation de référence, de l'évaluation environnementale et sociale stratégique, de l'état des lieux des seuils existants et de schéma d'aménagement des vallées,...) ;
- Le recrutement des entreprises pour la construction des bureaux du PISA ;
- Le recrutement du personnel complémentaire (comptables en régions) ;
- La réception des sous-projets approuvés par les CRS, leur analyse pour financement ;
- La tenue d'une réunion trimestrielle/bilan ;
- L'organisation d'ateliers régionaux de planification 2017 ;
- La tenue d'une rencontre bilan annuel/planification du PTBA 2017 ;
- L'élaboration du Plan de communication ;
- Les rapportages divers.

La planification de ces activités est présentée dans le chronogramme ci-après (Tableau 2)

Composantes/ sous-composantes/ Activités	Résultats chiffrés attendus en 2016 :	Activité à mener	N	D	J
COMPOSANTE 1: INVESTISSEMENTS					
Sous composante 1.1: <i>Aménagements hydro agricoles pour la promotion de la petite irrigation</i>		-			
COMPOSANTE 2 : PRESTATAIRES DE SERVICES ET ETUDES.					
2.1 Prestataires études (APS, APD) et supervision des travaux		-			
EIES	Une étude EIES est réalisée et la conformité environnementale du PISA est établie	Contractualiser et conduire l'étude IES assorti d'un CGES	x	x	x
Etude d'état des lieux des seuils existant	Une étude d'état des lieux et du comportement des seuils dans les trois régions est réalisée	Contractualiser et conduire l'étude d'état des lieux et du comportement des seuils dans les trois régions	x	x	x
Schémas d'aménagement spécifiques dans les sous bassins	Un schéma d'aménagement d'au moins deux vallées dans les sous bassin est élaboré pour chacune des trois Région	-Elaborer une MI -Recruter des prestataires :	x	x	x
Situation de référence au démarrage du projet	La situation de référence des indicateurs PISA est établie au démarrage du programme	Contractualiser et conduire l'étude de la situation de référence dans les trois régions	x	x	x
Etudes Avant-Projet Sommaire (APS, APD, DAO)	DAO disponible pour la réhabilitation de 8 seuils	Traiter et approuver les demandes Recruter un prestataire pour les études techniques de faisabilité	x	x	x
	DAO disponible pour la réalisation de 241 ha de nouveaux aménagements	Traiter et approuver les demandes Recruter un prestataire pour les études complémentaires	x	x	x
	Marché d'étude APS -APD -DAO de 6 nouveaux seuils	Traiter et approuver des demandes, Elaborer des TdR pour les études techniques de faisabilité	x	x	x
Prestataires mise en valeur agricole, Organisation paysanne					
COMPOSANTE 3 : GESTION DU PROJET ET FONCTIONNEMENT DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP).					
Appui Ingénieur-Conseil	Prises en charges des Experts de l'IC (personnel auxiliaire véhicules, équipement, matériel, fournitures, communication, énergie et eau, entretien et fonctionnement, frais de voyage et d'hébergement personnel, activités d'animation suivi évaluation) Comité de Pilotage	Opérationnaliser l'équipe de mise en œuvre Assurer les charges de fonctionnement au niveau central et régional	x	x	x
Réhabilitation /extension des bureaux de l'UGP	Les travaux de réhabilitation/construction des bureaux de l'UGP sont lancés	Elaboration des DAO	x		
		Recrutement des entrepreneurs et lancement des travaux	x	x	x
Recrutement du personnel complémentaire	Personnel complémentaire (Siege et antennes régionales) recrutés par FAC Consulting	Appuyer le processus de recrutement et de contractualisation du personnel complémentaire	x	x	

Composantes/ sous-composantes/ Activités	Résultats chiffrés attendus en 2016 :	Activité à mener	N	D	J
Acquisition et paramétrage du logiciel TOMPRO	Le logiciel TMAPRO est acquis, installé paramétré et coaché	Acquérir TOMPO, l'installer le paramétrer et signer un contrat de coaching sur 3 mois	x		
Réception et traitement de la demande	les demandes sont réceptionnées et traités et celles approuvées transmises à l'UGP	Réceptionner les demandes Appuyer l'organisation des réunions du SCTE et du CRS dans les Région	x	x	x
Suivi évaluation/planification des activités	une réunion trimestrielle/annuel est tenue	Organiser une réunion trimestrielle /annuelle	x		
	Une mission de supervision est organisée	Organiser une mission de supervision		x	
	La planification de l'élaboration du PTBA2017 est réalisée	Tenir une rencontre de préparation de la planification du PTBA2017	x		
Communication PISA	Plan de communication disponible pour le PISA	Elaboration de TDR, Recrutement d'un consultant	x	x	x
Assurance des charges subsidiaires du Programme	Bureaux équipés (UGP et antennes) et charges de fonctionnement Disponible pour les experts	Location de bureaux à Niamey et les antennes jusqu'en décembre 2016	x	x	

ANNEXES

Annexe 1 : Outils d'expression de la demande et de formulation des sous projets

Annexe 2 : Arrêtés de mise en place des CRS

Annexe 3 : Liste du personnel PISA au 31 octobre 2016

Annexe 4 : Compte rendu de la rencontre interne d'harmonisation et de partage des outils d'expressions et de formulation de la demande

Annexe 1 : Outils d'expression de la demande et de formulation des sous projets

Annexe1.1 : Appel à proposition

REPUBLIQUE DU NIGER



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ET DE L'ELEVAGE

DIRECTION GENERALE DU GENIE RURAL

PROGRAMME PETITE IRRIGATION ET SECURITE ALIMENTAIRE (PISA)

AVIS APPEL A PROPOSITIONS

La République du Niger a obtenu auprès de la République fédérale d'Allemagne à travers la KfW, une subvention pour le financement de son programme petite irrigation et sécurité alimentaire (PISA).

Une partie de ces ressources est destinée au financement des **infrastructures et équipements en lien avec la petite irrigation et la sécurité alimentaire**.

C'est dans ce cadre que le Programme « Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire (PISA) lance un appel à propositions pour venir en appui aux acteurs de la profession agricole / la société civile et des collectivités territoriales intervenant dans le domaine de la Petite Irrigation et la Sécurité Alimentaire dans les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry

Le présent appel à proposition vise spécifiquement les collectivités territoriales à travers les groupements des producteurs irrigants ou les opérateurs connexes à l'irrigation.

Il a pour but de susciter les demandes des projets rentrant dans le cadre de la promotion de la petite irrigation à travers les partenaires et les groupes de populations bénéficiaires sous portage des collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales en matière de petite irrigation.

Les principales activités relatives au présent appel à proposition se rapportent à :

La mobilisation des ressources en eau pour l'irrigation à travers ;

- ✓ la construction /réhabilitation des infrastructures: seuils d'épandage, aménagement de mares, etc...
- ✓ L'aménagement et ou la confortation des terres des cultures irriguées à travers la mise en place d'ouvrages de captage, d'exhaure, et de distribution, d'équipement d'irrigation et de protection de site d'exhaure, de protection mécanique ou biologique des sites des exploitations
- ✓ Appui à la mise en valeur des sites aménagés

Soutien à la production irriguée à travers :

- ✓ la construction et ou la réhabilitation d'infrastructures ou éléments de la maison du paysan (boutiques d'intrants, magasins de stockage, etc...)
- ✓ la mise en place de technologies de conservation et transformation des produits issus de l'irrigation
- ✓ la réalisation d'activités de protection environnementale
- ✓ le désenclavement des zones de production

- ✓ l'initiation d'autres activités en vue de soutenir l'agriculture pluviale (micro doses, semences améliorées etc..).

Les collectivités décentralisées et/ou Les organisations paysannes et toutes autres structures intéressées sur leurs territoires par le présent appel à proposition peuvent consulter le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs et retirer les formulaires de demande aux sièges des collectivités territoriales, les Chambres régionales d'Agriculture, et au niveau des bureaux des antennes du PISA à Agadez, Tahoua et Tillabéry :

Pour être éligible le demandeur doit remplir l'une des conditions ci –dessous énumérées

- Etre une collectivité territoriale décentralisée,
- Etre une organisation de producteurs agricoles légalement reconnue,
- Etre promoteur des filières en matière de conservation/transformation reconnu par l'Etat (RC, NIF, ...)

La date limite de soumission des propositions est fixée au 06 octobre 2016 à 17h00.

Pour toute information complémentaire, s'adresser :

- aux antennes régionales du PISA à : Agadès : Tél : Tahoua : Tél : Tillabéry : Tél
- aux sièges des collectivités des régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry
- aux sièges des CRA de : Agadès, Tahoua et Tillabéry

Le Coordonnateur PISA

Annexe1.2 : Canevas de la demande

REPUBLICQUE DU NIGER
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
 DIRECTION GENERALE DU GENIE RURAL

 PROGRAMME PETITE IRRIGATION ET SECURITE ALIMENTAIRE (PISA)
 RÉGION DE
 DÉPARTEMENT DE
 COMMUNE DE.....

DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT DE SOUS PROJET

N.B : Cocher la cage correspondant à votre sous projet

« Demande sociale »

Demande pour ouvrages structurants

TITRE DU SOUS PROJET :

Porteur du sous projet :

Montant du sous projet : FCFA.

Financement demandé : FCFA

Apport personnel à mobiliser par le porteur du SP : (.....%) : FCFA



<p>DOSSIER DE SOUS PROJET ENREGISTRE</p> <p>A LA COMMUNE DE,SOUS</p>
<p>DOSSIER DE SOUS PROJET ENREGISTRE</p> <p>A L'ANTENNE PISA DE.....</p> <p>SOUS LE</p> <p>N°/...../ du / /</p>

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	13
SIGLES ET ABREVIATIONS	14
PREAMBULE	15
1. CONTEXTE DU SOUS PROJET	17
2. IDENTIFICATION DU PROMOTEUR	17
3. PARTENAIRES INSTITUTIONNELS AVEC QUI LE PROMOTEUR COLLABORE ACTUELLEMENT	18
3.1 Localisation du site	20
3.2 Diagnostic du site	20
4. ATOUTS ET CONTRAINTES DE L'EXPLOITATION	21
4.1 Atouts de l'exploitation (1/4 de page au maximum)	21
4.2 Contraintes de l'exploitation (1/4 de page au maximum)	21
5. BREF RESUME DU PROJET	21
6. OBJECTIFS DU PROJET	22
6.1 Objectif Global	22
6.2 Objectifs Spécifiques	22
6. RESULTATS ATTENDUS	22
7. PRINCIPALES ACTIVITES A REALISER AVEC LES OBJECTIFS QUANTITATIFS	22
8. IDENTIFICATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX (A TRAVERS L'ANALYSE SUCCINCTE DU SCREENING)	22
9. MESURE ENVIRONNEMENTALES	22
10. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	22
10.1. Rôle et responsabilité des différents acteurs	22
10.2. Plan d'exécution et de décaissement	22
10.3. Dispositifs de suivis évaluation	22
11. ESTIMATION DU BUDGET DU SOUS PROJET	22
12. COMPTE D'EXPLOITATION SANS PROJET	24
Liste des documents à annexer :	25
Annexe 1 : Attestation(s) foncière(s) (obligatoire)	26
Annexe 2 : Déclaration d'engagement à participer à l'investissement (en ouvrant un compte et à y verser l'apport personnel après l'approbation du projet)	27
Annexe 3 : Attestation de régularité fiscale	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 4 : Plan du site	28
Annexe 5 : Fiche d'évaluation de l'impact environnemental à compléter par le demandeur ou son / ses partenaires institutionnels (obligatoire)	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 6 : Modèle de convention de financement	30
Annexe 7 : Détail des devis	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 8 : Critères de conformité Administrative	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 9 : critères de conformité technique	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 10 : Grille d'évaluation des demandes	Erreur ! Signet non défini.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AG :	Assemblée Générale
AHA :	Aménagement hydro-agricole
CRPI :	Comité régional de la Petite Irrigation
FADPI :	Fonds d'Appui au Développement de la Petite Irrigation
GMP :	Groupe motopompe
MAG/EL :	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MOD :	Maître d'œuvre délégué
MOD :	Maître d'ouvrage délégué
NDK :	Niya Da Kokari
OP :	Organisation de producteurs
PPI :	Petits périmètres irrigués
PV :	Procès-verbal
SP :	Sous projet
SPAC :	Service d'appui conseil
SPIN :	Stratégie de la Petite Irrigation au Niger

PREAMBULE

Ce modèle de dossier de page de garde Verte est conçu dans le cadre du PISA à l'intention des groupements de producteurs et des entités morales pour la demande sociale de la SPIN :

Proposition de Mécanismes de financement, en lien avec la mise en œuvre du PISA (Lignes directrices):

Type de projets	Porteur de projet	Apport du porteur de projet (%)	Taux de subvention (%)	Projets éligibles & mécanismes de financement
Demande sociale (groupe vulnérable)	Groupements des producteurs	5	95	Aménagements hydro-agricoles (infrastructures de petite irrigation captage, exhaure, distribution, clôtures)
Ouvrages structurants	Commune	5	95	Seuils d'épandage, seuils d'infiltration, retenues collinaires, Aménagement de mares et autres infrastructures d'accompagnement (Pistes, ouvrages de franchissement, centres de pré-collecte, marchés et comptoirs de commercialisation, magasins de stockage).

Les sous projets de clôtures exclusives ne sont pas éligibles et les sous projets d'aménagement sans clôture doivent justifier que le site soit bien protégé

Le mécanisme d'accès aux subventions du PISA tire ses grands principes de la convention séparée et du manuel des procédures,

Un des principes est la contribution du demandeur selon le Sous Projet

CADRE RESERVE AU SOUS COMITE TECHNIQUE D'EVALUATION (SCTE) PISA

Note obtenue	Appréciations techniques

CADRE RESERVE AU COMITE REGIONAL DE SELECTION (CRS) PISA

<p>Type de projet :</p> <p>N° d'enregistrement à la Commune :</p> <p>N° d'enregistrement à l'antenne PISA de :</p> <p>Région :</p> <p>Département :</p> <p>Commune.....</p> <p>Village :</p>
--

Site :

Opérateur en charge du dossier :

Avis du CRS : APPROUVE ..

NON APPROUVE

Commentaires du CRS :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

1. CONTEXTE DU SOUS PROJET ¹

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. IDENTIFICATION DU PROMOTEUR

Nom du promoteur	
Nom et Prénom du responsable:	
Numéro de téléphone du promoteur :	
Adresse postale du promoteur	
Adresse électronique :	
Noms des collectivités concernées par le sous projet	
Noms des villages bénéficiaires du sous projet et la commune de rattachement.	
Expériences acquises dans le cadre d'actions similaires, en rapport avec le rôle assumé dans la mise en œuvre de l'action proposée	

¹ ¼ de page pour les demandes individuelles et 1 page pour les OP au maximum

3. PARTENAIRES INSTITUTIONNELS AVEC QUI LE PROMOTEUR COLLABORE ACTUELLEMENT²

Ce formulaire doit être complété pour chaque Institution partenaire

Nom de l'Institution partenaire	
Source de financement	
Statut juridique	
Adresse officielle	
Personne responsable et son contact (Tél E-mail)	

² Tableau à remplir pour chaque partenaire

Nom de l'Organisation de producteurs (OP) porteuse du sous projet (pour les PPI et les infrastructures de transformation/conservation)

Veillez joindre la liste des membres du groupement

Partenaires institutionnels avec qui le promoteur collabore actuellement :

1 :

2 :

3 :

3.1 Localisation du site³

Site d'infrastructure de transport (Piste rurale)

L'ouvrage objet de la présente demande de subvention reliera la localité de (Nom de la première localité) située dans la commune de..... à la localité de (Nom de la dernière localité) située dans la commune de.....

Les Coordonnées géographiques en degré décimal sont :

Origine : Lat. : N et Long : E

Fin piste : Lat. : N et Long : E

Site d'ouvrage de mobilisation des eaux ou d'infrastructure de stockage ou commerciale

Le site est situé dans le bassin de production dedans la commune de département de

Les Coordonnées géographiques en degré décimal sont : **Lat.** : N et **Long** : E

Site de PPI

Le site est situé dans le bassin de production dedans la commune de département de

Les Coordonnées géographiques en degré décimal sont : **Lat.** : N et **Long** : E

3.2 Diagnostic du site⁴

Site d'ouvrage de mobilisation des eaux et PPI

Superficie :	1. Totale :.....ha	2. Exploitée :.....ha	4. A mettre en valeur :.....ha		
		3. à aménager :ha			
Mode d'acquisition foncière : N.B : Cocher la cage qui convient en lien avec l'Annexe 2	<input type="checkbox"/> Achat	<input type="checkbox"/> Héritage	<input type="checkbox"/> Don	<input type="checkbox"/> Prêt	<input type="checkbox"/> Location <input type="checkbox"/> Autre
Type de sol :					
Protection du site :	<input type="checkbox"/> Clôture grillagée:	<input type="checkbox"/> Clôture barbelée	<input type="checkbox"/> Haie vive :	<input type="checkbox"/> Haie morte	<input type="checkbox"/> Autre
Année de mise en valeur :					

³ Cocher et compléter la catégorie d'ouvrage structurant vous concernant

⁴ Cocher et compléter la catégorie d'ouvrage vous concernant

Cultures pratiquées :			
Cultures envisagées :			
Nbre de campagnes/an:			
<u>Équipements et ouvrages existants</u>			
Captage :	<input type="checkbox"/> Type :..... <input type="checkbox"/> Profondeur.....m <input type="checkbox"/> Niveau statique.....m ; <input type="checkbox"/> Salinité de l'eau.....oui ou Non		
Type d'exhaure :	<input type="checkbox"/> Traditionnel ; <input type="checkbox"/> NDK ; <input type="checkbox"/> GMP(CV)		
Type Distribution :	<input type="checkbox"/> Manuel ; <input type="checkbox"/> Canaux ; <input type="checkbox"/> Réseau de conduite		

Site d'Infrastructure de stockage ou commerciale (Magasin de stockage, comptoir, plate-forme etc.)

Type d'ouvrage :.....	1. Totale :.....m2	2. A réhabiliterm2	Commentaire :
		3. A construire :m2	
Mode d'acquisition foncière : N.B : Cocher la cage qui correspond à votre situation	<input type="checkbox"/> D'intérêt public	<input type="checkbox"/> Mise à disposition	<input type="checkbox"/> Par indemnisation
Année de réalisation des ouvrages à réhabiliter :			

Infrastructures de transport

Piste rurale :	1. Totale :.....km	2. à réhabiliterkm	Commentaire :
		3. à aménager :km	
Mode d'acquisition foncière : N.B : Cocher la cage qui convient en lien avec l'Annexe 2	<input type="checkbox"/> D'intérêt public	<input type="checkbox"/> Mise à disposition	<input type="checkbox"/> Par indemnisation
Année de réalisation pour la réhabilitation :			

4. ATOUTS ET CONTRAINTES DE L'EXPLOITATION⁵

4.1 Atouts de l'exploitation (1/4 de page au maximum)

4.2 Contraintes de l'exploitation (1/4) de page au maximum)

5. BREF RESUME DU PROJET

⁵ S'il y a plusieurs sites, faire la description pour chacun

6. OBJECTIFS DU PROJET

6.1 Objectif Global

6.2 Objectifs Spécifiques.

6. RESULTATS ATTENDUS⁶

7. PRINCIPALES ACTIVITES A REALISER AVEC LES OBJECTIFS QUANTITATIFS

8. IDENTIFICATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX (A TRAVERS L'ANALYSE SUCCINCTE DU SCREENING)

9. MESURE ENVIRONNEMENTALES

10. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

10.1. Rôle et responsabilité des différents acteurs

10.2. Plan d'exécution et de décaissement

10.3. Dispositifs de suivi évaluation

10.4. Mécanisme de gestion du sous projet

11. ESTIMATION DU BUDGET DU SOUS PROJET

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire(FCFA)	Montant total (FCFA)
A. INFRASTRUCTURES (y compris toutes sujétions)				
Sous total infrastructures				

⁶ Préciser les résultats attendus pour chaque site

B. EQUIPEMENTS (y compris toutes sujétions)				
Sous total Equipement				
C. INTRANTS (y compris toutes sujétions)				
Sous total Intrants				
D.MESURES ENVIRONNEMENTALES				
Sous total mesures env.				
E COUT ELABORATION DU SOUS PROJET				
Sous élaboration du sous projet				
TOTAL Sous Projet :				

12. COMPTE D'EXPLOITATION SANS PROJET (pour les sous projets d'aménagement de PPI)

Libellé	Montant (FCFA)
A- Charges (dépense d'exploitation)	
-	
-	
-	
Total charge	
B- Produits	
-	
-	
-	
Total Produits	
Résultat brut (B-A)	

13. COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNELLE AVEC PROJET SUR CINQ ANS ET CRITERES DE RENTABILITE
(pour les sous projets d'aménagement de PPI)

Rubrique	An 1	An 2	An3	An 4	An5
A. Charge (dépense d'exploitation)					
Sous total A charge					
B. Produit					
Sous total B produit					
C. Marge brute B-A					
D. Dotation aux amortissements					
E. Marge nette C-D					
F. Capacité d'autofinancement= D+ E					

VAN :

TRI :

NB : Présenter les notes de calcul de la VAN et TRI

Liste des documents à annexer :

Annexe 1 : actes fonciers (**obligatoire**)

Annexe 2 : Déclaration d'engagement à participer à l'investissement rempli et signé

Annexe 3 : Plan de masse du site obligatoire

Annexe 4: Fiche de screening environnemental (**obligatoire**)

Annexe 5 : Modèle de Convention de financement paraphé

Annexe 6 : Détail des devis

Annexe 1 : Attestation(s) foncière(s) (obligatoire)

Annexe 2 : Déclaration d'engagement à participer à l'investissement

Je (nous) soussigné(s)..... (Nom et prénoms) ou entité,
..... (Fonction), demeurant ou ayant son siège à, en tant que
demandeur, ou représentant mandaté deet, dans le cadre du présent appel à propositions, certifie sur l'honneur,
par la présente:

- Que je dispose (nous disposons) de sources de financement, ainsi que des compétences et qualifications professionnelles pour la réalisation et la gestion du microprojet auquel je postule (nous) postulons;
- Que m'engage à ouvrir un compte dans une institution financière qui me sera indiquée par le PISA et à y verser mon apport personnel en espèce équivalent à au moins cinq pour cent (5%) de la valeur du sous projet approuvé, dans un délai de un (1) mois au plus tard après j'aurai réceptionné la lettre de notification que mon dossier de sous projet est approuvé par le CRS ; ET APRES NON OBJECTION DE LA KFW
- Que je m'engage à fournir les informations complémentaires en cas de demande si mon dossier de sous projet est approuvé ;
- Que je m'engage (nous nous engageons) à respecter les obligations prévues dans la convention de financement;
- Que le statut foncier du site est clair conformément à l'annexe 1
- Que je suis (nous sommes) directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre de l'action avec mes (nos) partenaires et que je n'agis (nous n'agissons) pas en qualité d'intermédiaire;
- que je ne me trouve (nous ne nous trouvons) pas dans une des situations suivantes m'excluant (nous excluant) de la participation aux marchés :
 - En état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat préventif ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
 - Fait l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de règlement judiciaire, de liquidation, de concordat préventif ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
 - Fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
 - N'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement des impôts et taxes selon les dispositions légales du pays où il est établi;
 - S'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigibles pour sa participation à un appel à proposition.
 - A manqué à ses obligations contractuelles dans l'exécution d'un autre marché ou convention passé avec le MAGEL ou la Région de
- Que j'ai (nous avons) fourni les documents justificatifs mentionnés dans le dossier de demande de subvention;
- Que je suis (nous sommes) éligible(s) selon les critères de conformité et d'éligibilité définis dans le dossier de demande à l'intention des demandeurs;
- Que, si je suis (nous sommes) recommandé(s) pour l'octroi d'une subvention, j'accepte (nous acceptons) les conditions contractuelles fixées dans le modèle de convention de financement;
- que je suis (nous sommes) conscient(s) que pour assurer la protection des intérêts financiers engagés dans le PISA, mes (nos) données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit interne.
- Que je m'engage (nous nous engageons) à participer à l'investissement à la hauteur indiquée dans l'Annexe 6 (Convention de financement) en ouvrant un compte et à y verser l'apport personnel auprès de l'opérateur financier après l'approbation du Microprojet.

Je suis nous (sommes) conscient(s) que les acteurs du PISA sont en droit de demander, avant l'attribution du cofinancement, la preuve des déclarations fournies.

Signée au nom et pour le compte du demandeur :

Nom et Prénoms,	
Signature	
Fonction	
Lieu	
Date	
visa de la Collectivité	

Annexe 4 : Fiche de screening environnemental

ACCORD DE COFINANCEMENT

Entre

Mr / Mme agissant au nom et pour le compte De l'UGP/ **PISA**, ci-après dénommé
« **Coordonnateur du PISA**»

Et

Mr/Mme (Nom du porteur du projet, adresse et téléphone), ci-après dénommé « **le demandeur ou Partenaire** »,

Contexte :

Considérant la Convention Séparée signée entre la KFW et le Gouvernement de la République du Niger ;

Considérant l'engagement du demandeur à verser son apport personnel ;

Considérant l'approbation du dossier du demandeur par le Comité Régional de Sélection ;

Considérant les compétences particulières du demandeur ;

Les parties conviennent de ce qui suit :

Article 1 - Objet de l'Accord

La présente convention a pour objet le cofinancement de la demande de sous projet intitulé
..... dans la localité de CR/CU de dans la région de

Article 2 – Montant de la subvention

Le montant total de la demande du sous projet soumis par le bénéficiaire s'élève :
.....(.....) francs CFA.

Le bénéficiaire contribue pour un montant de(.....) francs CFA, soit.....%
du montant global

Le PISA apporte une contribution financière de.....(.....) francs CFA,
soit.....% du montant global

Article 3 - Durée de l'Accord

L'Accord est conclu pour une durée demois allant du (Date) au (Date).

Article 4 - Utilisation des fonds

Les fonds serviront exclusivement à couvrir les dépenses réelles réalisées par le demandeur pour les activités prévues dans le présent Accord et dans le respect du budget.

Aucune somme d'argent ne pourra être dépensée pour des activités non prévues dans le présent Accord. Tout manquement à ce principe sera automatiquement et de plein droit porté comme créance au bénéfice du PISA.

L'UGP /PISA se réserve le droit, de procéder ou de faire procéder à des contrôles inopinés portant sur la bonne gestion des fonds.

Article 5 Engagement des parties

Alinéa 1 : Engagement du PISA

Le PISA s'engage à:

- financer les activités conformément au plan de financement contenu dans la demande approuvée , en collaboration avec le porteur de projet ou son représentant, l'ensemble des travaux prévus sur le site indiqué par le bénéficiaire, situé dans le village de....., commune de.....
- assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée du sous projet du demandeur
- assurer la traçabilité l'utilisation des fonds des contributions financières des bénéficiaires dans le cadre de l'exécution financière de leurs sous projets

Alinéa 2 ; Engagement du demandeur

Le demandeur s'engage à :

- mettre en place sa contribution financière conformément au plan de financement
- participer au suivi et à la supervision des activités rentrant dans le cadre de son sous projet
- exploiter les infrastructures acquises dans le cadre du projet
- assurer l'entretien , la réparation des infrastructures et équipements
- n'utiliser les équipements et infrastructures qu'après leur réception provisoire

Article 6 – Communication et langue applicable

Toute communication dans le cadre du présent Accord doit être faite par écrit, doit préciser le numéro et l'intitulé de l'Accord et doit être envoyée aux adresses et correspondants suivants :

- Pour le PISA : le coordonnateur

<Nom du correspondant>

<Adresse à laquelle les correspondances doivent être envoyées>

- Pour le demandeur :

<Nom du correspondant>

<Adresse du Partenaire à laquelle les correspondances doivent être envoyées>

La langue applicable à l'Accord de cofinancement et à toutes les communications y afférentes est le français.

Article 7 - Justification des dépenses - rapportage

Dans les trente (30) jours suivant la fin des activités, le demandeur transmettra à un rapport financier des dépenses encourues auquel sera attaché le rapport technique d'activité décrivant les actions entreprises et ayant fait l'objet de dépenses.

Le rapport comprendra :

- Page de couverture
- Analyse des résultats à travers les indicateurs
- États financiers : Le Partenaire étant chargé du suivi des dépenses au regard des fonds alloués, il maintiendra à jour ses états de trésorerie et de suivi budgétaire selon les formats préconisés. Le rapport financier sera composé au minimum:
 - D'un mémoire financier,
 - D'un tableau de suivi financier et budgétaire auxquels sont jointes des copies de toutes les pièces justificatives (les originaux étant tenus à disposition) qui pourront être : factures d'achat, états de paiement de perdiems (listes de présence et listes de versements de perdiems et frais émargés) et des frais de transport (tickets), décomptes de travaux, reçus, etc.
- Analyse de la situation (difficultés liées à la mise en œuvre, hypothèse de réussite, facteurs de risques pouvant influencer le bon déroulement, attentes particulières face au bénéficiaire final ou des services techniques) et
- Synthèse narrative.

Article 8 – Contrôles

Contrôle financier

Le contrôle financier que l'UGP exercera à travers les antennes exercera en fin d'activité, ou encore, selon les besoins, à tout moment de la mise en œuvre, s'appuiera sur la documentation utilisée par le Partenaire pour son rapportage financier. En outre, le contrôleur sera habilité à procéder à un rapprochement bancaire et à consigner ses observations pour introduction de mesures correctives.. Ce contrôle s'exercera exclusivement sur le compte spécifique ouvert pour l'exécution du présent Accord.

<Si les activités comportent des réalisations physiques> Contrôle des réalisations physiques

Article 9 – Modifications

Toute modification du présent Accord de cofinancement doit faire l'objet d'un avenant signé par les deux parties. Toute action engagée par le Partenaire sans accord préalable ou avenant pourra être refusée par le Coordonnateur et les dépenses s'y rapportant pourront être considérées comme non éligibles.

Article 10 –Règlement des litiges - Résiliation

L'UGP /PISA et le demandeur mettront tout en œuvre pour régler à l'amiable tout différend relatif à l'interprétation ou à l'application du présent Accord.

A défaut d'un règlement à l'amiable, chacune des parties au présent Accord pourra prendre l'initiative de sa résiliation. La partie qui prend l'initiative de la rupture devra en informer l'autre partie par écrit et observer un délai de préavis de deux mois.

En foi de quoi, les parties ont signé en deux exemplaires,

Pour le Demandeur

Nom :

Fonction :

.....le/...../.....

Pour le Coordonnateur du PISA

Nom :

Fonction :

.....le/...../.....

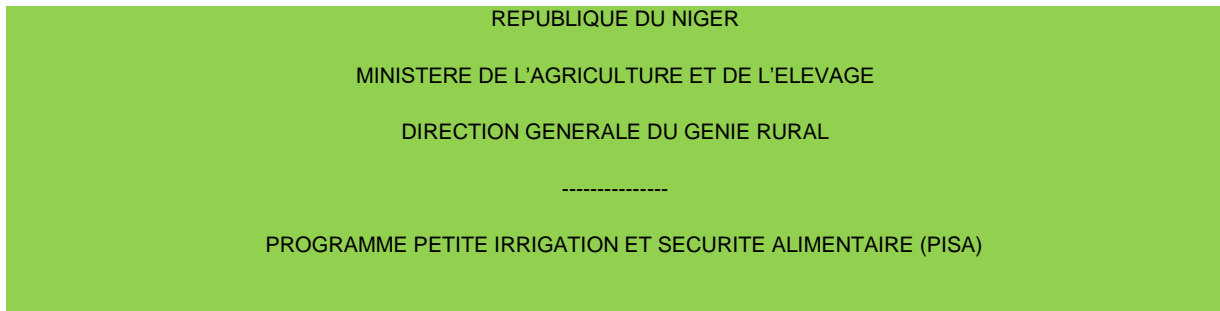
Pour le chef de mission

Nom :

Fonction :

.....le...../...../.....

Annexe 1.3 : critère de la demande



CRITERES D'ELIGIBILITE DES SOUS PROJETS DU PISA

Il existe trois séries de critères d'éligibilité, qui concernent respectivement :

- les demandeurs pouvant demander un financement
- les actions pouvant bénéficier d'un financement
- les types de coûts pouvant être pris en compte dans le montant du financement

Les demandeurs des sous projets soumis pour financement doivent remplir les critères d'éligibilité suivants :

- ❖ être une organisation de la profession agricole légalement reconnue à travers un agrément ou un document similaire
- ❖ être une collectivité territoriale
- ❖ Disposer d'un espace sécurisé par un acte foncier officiel
- ❖ avoir un sous projet enregistré dans sa Commune ou inscrit dans le PDC ou le PIA de sa collectivité territoriale décentralisée
- ❖ avoir proposé un sous-projet qui entre clairement dans le thème de la petite irrigation et la sécurité alimentaire, avec des résultats qui doivent indiscutablement s'inscrire dans ce cadre
- ❖ avoir proposé un sous projet dans l'aire géographique des Régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry et dont la durée est supérieur ou égale à xx mois et n'excède pas xx mois
- ❖ avoir présenté un sous projet respectant les conditions limites ci-après et
- ❖ s'être engagé à participer à l'investissement (vérifier la présence dans le dossier de la lettre d'engagement dûment remplie et signée)
- ❖ avoir formulé une demande conforme au formulaire du PISA

NB : le non-respect d'un de ces critères est éliminatoire

Annexe 1.4 : fiche de sous projet

1.Stratégie d'intervention

Le PISA intervient en appui aux producteurs organisés de la petite irrigation et aux collectivités décentralisées à travers des demandes d'investissements et leurs mesures d'accompagnement.

L'intervention est donc sur demande à travers un cofinancement entre le PISA et le porteur du projet.

Le PISA accorde une subvention à hauteur de 95% au maximum et le porteur doit préalablement verser sa contribution (5%, minimum) dans le compte qui sera ouvert à cet effet par le PISA.

L'élaboration des dossiers est du ressort du porteur de projet, toutefois, le PISA fournira toutes les informations dont il dispose au porteur afin de lui faciliter l'élaboration de son micro projet.

2. Groupes cibles

Le PISA s'inscrit dans la stratégie de l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » et dans la Stratégie de la Petite Irrigation au Niger (SPIN).

Les groupes cibles concernés sont :

- Les collectivités territoriales décentralisées,
- Les organisations de producteurs agricoles,
- Les promoteurs des filières en matière de conservation/transformation.

3. Activités éligibles

BENEFICIAIRES	TYPES DE SOUS-PROJET	DETAILS DES ACTIVITES DU SOUS PROJET
Collectivités décentralisées	Seuils de recherche de nappes phréatiques Seuils d'épandage Digues de protection des périmètres Protection des berges des koris menaçant les périmètres	Réalisations ouvrages Formations du comité aux techniques d'entretien des ouvrages structurants
	Conservation des eaux et des sols (CES/DRS)	Ouvrages mécaniques d'aménagements de Bassins Versants Ouvrages de protection des petits périmètres irrigués Protection biologique
	Pistes d'accès et de désenclavement des zones de production Traitement des points critiques sur pistes	Réalisations ouvrages neufs ; confortation d'ouvrage existants, réalisation d'ouvrages de franchissement Formations des comités aux techniques de gestion et d'entretien des pistes
Collectivités / Groupements	Transformation et conservation des produits agricoles <ul style="list-style-type: none"> - Magasins de conservation des produits agricoles - Unités de transformation des produits agricoles 	Travaux d'installation d'infrastructures et d'équipements; formation aux techniques de gestion.
	Eléments de la maison du paysan	Réalisation des ouvrages
Organisations paysannes	Aménagement PPI : Forages agricoles, Puits maraichers bétonnés, Matériel d'exhaure (GMP, pompes solaires etc...), Réseau d'irrigation, Kits d'intrants et de petits matériels agricoles Production de fourrage Semences améliorées Techniques de Micro dose Boutiques d'intrants agricoles Compostage Aménagement des terres agricoles	Travaux de fonçage Fourniture des GMP Installation des réseaux d'irrigation Clôture de sites (mécanique et biologique) Fourniture de kits de matériel agricole Multiplication de semences améliorées ; Appui en intrants agricoles aux ménages vulnérables, Mise en place de fosses compostières et formation des producteurs, Réalisation d'ouvrages (DL, ZAI, cordons, etc) et mise en valeur de ces ouvrages

Annexe 1.5 : fiche d'évaluation SP Ouvrage structurant

ANNEXE 10 : Grille d'évaluation des demandes (Ouvrages structurants et infrastructures de stockage et conservation)

Classement des demandes en fonction des composantes décrites dans les lignes directrices et des limites budgétaires internes aux composantes

Intitulé de la demande :

Identification du Promoteur :

Catégorisation du Sous projet par rapport à l'analyse environnementale et sociale A B C

N°	Appréciation globale	Appréciation détaillée	Note
1.	Qualité générale de la demande	1. Document conforme mais avec une présentation faible et des explications techniques lacunaires = 5 points 2. Document conforme correctement présenté et justifié techniquement = 10 points	15
2	Le SP est-il conforme au PDC ?	1. Les liens entre le SP et le PDC sont-ils précisés ? 10 Pts 2. Les liens entre le SP et les politiques sectorielles sont-ils clairement précisés ? 5pts	15
3	Le SP décrit-il les activités à travers les différentes analyses : - Faisabilité technique - Rentabilité économique - Viabilité sociale	1. Les bénéficiaires sont-ils clairement identifiés ? 5 pts 2. La description et l'analyse des problèmes des bénéficiaires directs sont-elles claires ? 5 pts 3. Les objectifs chiffrés suffisent-ils à justifier les moyens à mobiliser? 5 pts 4. Les techniques proposées à travers le SP sont-elles adaptées aux réalités sociales ? 5 Pts 5.. L'importance du projet pour la société ressort-elle clairement des objectifs globaux ? 5 pts 6.. les normes techniques sont-elles respectées ? 5 pts	30
4	Le SP respecte-t-il les mesures de protection de l'Environnement ainsi que les politiques de sauvegarde ?	1. Les activités sources d'impacts négatifs ou positifs sur les composantes sensibles de l'environnement ont-elles été identifiées ? 5pts 2. Les mesures d'atténuation des impacts négatifs et leurs coûts sont-elles prises en compte dans le budget du SP ? 5 pts 3. Le statut du foncier sur lequel sera réalisé le SP est-il clarifié ? 5 pts 4. Les mesures d'atténuation prévues sont-elles efficaces ? 5 pts	20
5	Durabilité des actions du SP	1. Engagement à créer et à faire fonctionner un comité de gestion 10 pts 2..Les demandeurs ont-ils pris des dispositifs pour pérenniser l'action après la phase de subvention ? 10 pts	20
Total points			100

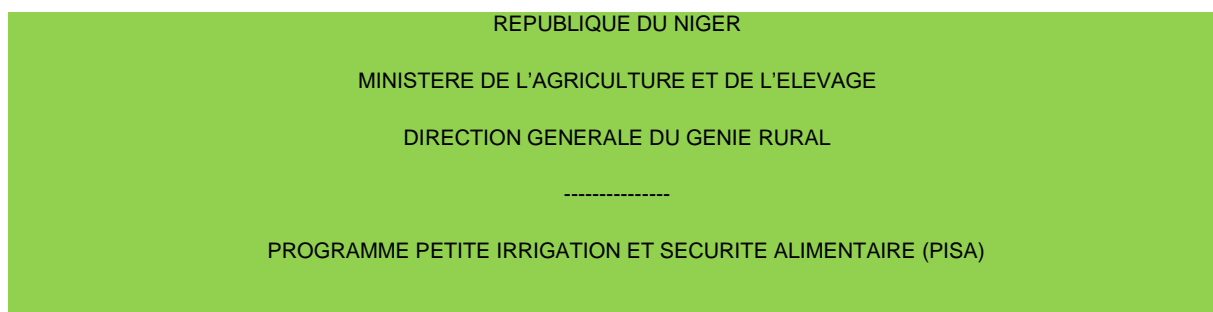
Commentaire :

RECOMMANDATION	
DEMANDE A REJETER	DEMANDE A CLASSER (à soumettre au CRS)

Grille d'évaluation

Rubrique	Note maximum	Formulaire demande
1. Capacité financière et opérationnelle	20	
1.1 Le demandeur et ses partenaires possèdent-ils une expérience en gestion de projets suffisante ou un appui technique suffisant ?	5	
1.2 Le demandeur et ses partenaires possèdent-ils une expertise technique suffisante? (notamment, une connaissance des questions à traiter)	5	
1.3 Le demandeur et ses partenaires possèdent-ils une capacité de gestion suffisante ? (notamment au regard du personnel, des équipements et de la capacité à gérer le budget de l'action).	5	
1.4 Le demandeur dispose-t-il de sources de financement stables et suffisantes ?	5	
2. Pertinence	25	
2.1 La proposition est-elle pertinente par rapport aux objectifs et à une ou plusieurs des priorités de l'appel à propositions ? N.B : une note de 5 (très bon) ne peut être attribuée que si la proposition répond spécifiquement à au moins une priorité . N.B : une note de 5 (très bon) ne peut être attribuée que si la proposition contient des éléments de valeur ajoutée tels que la promotion de l'égalité des genres, l'égalité des chances...	5 x 2	
2.2 La proposition est-elle pertinente par rapport aux besoins et contraintes spécifiques des région(s) cible(s) ? (notamment absence de double emploi et synergie avec d'autres initiatives).	5	
2.3 Les intervenants (groupes cibles et les bénéficiaires finaux) proposés sont-ils clairement définis et leur choix est-il pertinent d'un point de vue stratégique ? Leurs besoins sont-ils clairement définis et la proposition y répond-elle de façon pertinente ?	5 x 2	
3. Méthodologie	25	
3.1 Les activités proposées sont-elles appropriées, pratiques et cohérentes avec les objectifs et résultats escomptés ?	5	
3.2 La conception de l'action est-elle globalement cohérente? (notamment, prend-elle en compte les facteurs externes et l'analyse des problèmes, anticipe-t-elle l' évaluation ?)	5	
3.3 Le niveau d' implication et de participation aux activités des partenaires est-il satisfaisant ? N.B : en l'absence de partenaires, la note doit être automatiquement de 1.	5	
3.4 Le plan d'action est-il clair et faisable?	5	
3.5 La proposition inclut-elle des indicateurs objectivement vérifiables adéquats pour mesurer les résultats de l'action ?	5	
4. Durabilité	15	
4.1 L'action est-elle susceptible d'avoir un impact tangible sur les groupes cibles ?	5	
4.2 La proposition est-elle susceptible d'avoir des effets multiplicateurs ? (notamment probabilité de reproduction et d'extension des résultats de l'action ainsi que diffusion d'informations).	5	
4.3 Les résultats attendus de l'action proposée sont-ils durables ? - d'un point de vue financier (<i>Comment seront financées les activités à la fin de la subvention</i>) - d'un point de vue institutionnel (<i>existera-t-il des structures permettant la poursuite des activités à la fin de l'action ? Y aura-t-il une « appropriation » locale des résultats de l'action ?</i>) - au niveau politique (le cas échéant) (<i>quel sera l'impact structurel de l'action – par exemple va-t-elle résulter en de meilleures lois, codes de conduite, méthodes, etc. ?</i>)	5	
5. Budget et rapport coût-efficacité	15	
5.1 Le rapport entre les coûts estimés et les résultats attendus est-il satisfaisant ?	5	
5.2 Les dépenses proposées sont-elles nécessaires pour la réalisation de l'action ?	5 x 2	
Note globale maximum	100	

Annexe 1.6 : fiche d'évaluation SP Ouvrage de PPI



GRILLE D'ÉVALUATION DES DEMANDES DES SOUS PROJETS PAR LE CRS

ANNEXE 10 : Grille d'évaluation des demandes (PPI) / Dates :

Classement des demandes en fonction des composantes décrites dans les lignes directrices et des limites budgétaires internes aux composantes

Intitulé de la demande :

Identification du Promoteur :

Catégorisation du SP par rapport à l'analyse environnementale et sociale A B C

N°	Appréciation globale	Appréciation détaillée	Note
1.	Qualité générale de la demande	<ol style="list-style-type: none"> Document conforme mais avec une présentation faible et des explications techniques lacunaires = 5 point Document conforme correctement présenté et justifié techniquement = 10 points 	10
2	Etude sommaire d'APS	<p>Montrant la Disponibilité de la ressource en eau :</p> <ol style="list-style-type: none"> Eaux de surface, avec durée plan d'eau entre 3 et 6 mois (15pts), entre 0 et 3 mois (0pt) Eaux souterraines Profondeur de 0 à 30 m avec débit d'exploitation nappe 2l/s (15 pts) Supérieure à 30m avec débit supérieur ou égal à 2/s (5pts), ne couvrant pas les besoins du cycle des cultures envisagées = 0 points 	15
3	Etude sommaire sur l'aptitude des sols	<ol style="list-style-type: none"> Etude topographique sommaire : plan topographique ou lever au GPS. Indiquant la parcelle avec les parcelles mitoyennes et les noms des propriétaires, la présence éventuelle de menace d'érosion = 7,5points Etude sommaire d'aptitude des sols ; indiquant la texture visuelle et les cultures qui seront pratiquées= 7,5 points 	15
4	Prise en compte de la dimension environnementale du sous projet	<ol style="list-style-type: none"> Existence des fiches de screening bien remplies (7pts) Absence de fiche de screening ou fiche mal remplie (0pt) Respect des mesures prévues par le CGES en fonction des résultats du screening 8points ; non-respect des mesures prévues par le CGS = 0 point ; 	15
5	Etude sommaire de Rentabilité de l'investissement	<ol style="list-style-type: none"> Pas de compte d'exploitation=0 ; juste compte d'exploitation avec bilan positif = 5 points Calcul complet et analyse financière avec présentation des notes de calcul de la VAN, délai de récupération de l'investissement et TRI = 15 points 	15
6	Engagements et durée partenariats envisagé par les acteurs (hors PISA)	<ol style="list-style-type: none"> Aucun partenariat formalisé au-delà du cofinancement = 5points Au moins 1 partenariat de minima 3 années formalisé au-delà du cofinancement = 1 points 	5
Total points			75

RECOMMANDATION

DEMANDE A REJETER	DEMANDE A CLASSER (à soumettre au CRS)

Annexe 1.7 : Liste positive des sous projets PISA

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
DIRECTION GENERALE DU GENIE RURAL

PROGRAMME PETITE IRRIGATION ET SECURITE ALIMENTAIRE (PISA)

LISTE POSITIVE DES OUVRAGES, INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS FINANCES PAR LE PISA

AOUT 2016

LISTE POSITIVE DES OUVRAGES, INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS FINANCES PAR LE PISA

Les interventions du PISA visent :

- ❖ la construction et/ou la réhabilitation des ouvrages de mobilisation des eaux pour l'irrigation (ouvrages structurants)
Ouvrages de stockage d'eau
Aménagement des mares
- ❖ Les travaux de conservation des eaux et des sols (CES) et les travaux de défense et restauration des sols (DRS)
- ❖ les travaux d'aménagement et/ou réhabilitation des petits périmètres irrigués
- ❖ la construction et /ou la réhabilitation des infrastructures de stockage de conservation et de transformation des produits agricoles
- ❖ la construction et réhabilitation des pistes d'accès et de désenclavement des zones de production agricoles, traitement des points critiques sur pistes

Les ouvrages, infrastructures et équipements sont entre autres:

- Seuils d'infiltration ou d'épandage
- ouvrages de rétention
- Digue de protection des périmètres
- Protection des berges des koris,
Forages agricoles
- Puits maraichers
- GMP
- Réseau de distribution
- Kits d'intrants et de petits matériels agricoles
- Production de fourrage
- Aménagement et mise en valeur des terres agricole
- Eléments de la maison du paysan
- Unités de transformation des produits agricoles
- Boutiques d'intrants agricoles
- CES/DRS
- Pistes rurales
- ouvrages sur pistes (radiers, dalots etc...)
- Fosses compostières
- Magasins de conservation des produits agricoles

Annexe 2 : Arrêtés de mise en place des CRS

Annexe 3 : Liste du personnel PISA au 31 octobre 2016

LISTE PERSONNEL PISA AU 08/08/2016				
	Nom et Prénom	Fonction	Date prise de service	
UGP NIAMEY	Younoussa Idrissa	Coordonnateur	02/02/2016	MAGEL
	Adama Samuel Berthe	Chef de Mission	02/02/2016	
	Hima Barkiré Soumaila	Expert Administration et Finance	17/05/2016	
	Abdou Aziz Tchombiano	Expert Régional Suivi-Evaluation	02/02/2016	
	Djibrine Hamou	Expert genie Rural	04/05/2016	du MAG/EL
	Ibrahima Aboubacar Dada	Expert Mise en valeur	04/05/2016	du MAG/EL
	-----	Expert-Comptable	Recrutement en cours	
	Amina Hamidou Mayaki	Assistante Administrative	02/06/2016	
	Oumarou Moussa	Chauffeur	13/05/2016	
	Almoctar Issifi Abdoulmoumine	Chauffeur	13/05/2016	
	-----	Chauffeur	Recrutement en cours	
ANTENNE DE TAHOUA	Abdouramane Moussa	Planton	15/07/2016	
	Adamou Mato	Expert GR	17/05/2016	
	Hama Hima	Expert Agronome Tahoua	16/05/2016	
	Agali Mahmoud	Expert Sociologue	02/02/2016	
	Nassirou Mahamadou	Assistant suivi & Evaluation	01/08/2016	
	Hamza Daweye	Comptable	15/08/2016	Démissionnaire pour défaut de disponibilité
	Ramatou Guéro	Secrétaire	06/06/2016	
	Breima Hamidou	Chauffeur1	26/05/2016	
	Issa Hassan	Chauffeur2	06/06/2016	
	Loumci Dallol	Gardien		Société de gardiennge
	Ahmoudou Mohamed	Gardien		Société de gardiennge
Abdoul Nasser Souleimane	Planton	06/06/2016		

ANTENNE DE TILLABERY	Seybou Hamidou	Expert Génie Rural	02-mars-16	
	NouhouHamidou	Expert Agronome	22-mars-16	
	Ismael Sani	Expert Sociologue	02-mars-16	
	Younoussa Adamou	Assistant suivi-Evaluation	08-août-16	
	ABBA Moussa Richard	Comptable	25-juil-16	
	Mme Zouéra Samna	Secrétaire	14-juil-16	
	Djibo Mamoudou	Chauffeur	16-mai-16	
	Yollohinza Mahamadou Harouna	Chauffeur	16-mai-16	
	Sossi Younoussa	Gardien	22-mars-16	Société de gardiennge
	Illiyassou Issaka Mamoudou	Gardien	22-mars-16	Société de gardiennge
	Ibrahim Soumana	Planton		
ANTENNE D'AGADEZ	Zouladeini Assan	Expert Génie Rural chef d'antenne	16/03/2016	
	Windi Yacouba	Expert Agronome	10/03/2016	
	Ali Karimou	Expert Sociologue	17/10/2016	
	Fatma Wassiri	Assistant suivi-Evaluation	15/09/2016	
	-----	Comptable	<i>Recrutement en cours</i>	
	Oumarou Mahamadou Sabira	Secrétaire	06/06/2016	
	Balala Touwada	Chauffeur	27/05/2016	
	Mohamed Mouha	Chauffeur	06/06/2016	
	Chaibou Ousmane	Planton	07/06/2016	
	Société de gardiennage Zenith (2 Vigiles)	Sécurité	mai-16	

Annexe 4 : Compte rendu de la rencontre interne d'harmonisation et de partage des outils d'expressions et de formulation de la demande

RÉPUBLIQUE DU NIGER

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ÉLEVAGE

DIRECTION GÉNÉRALE DU
GÉNIE RURAL



Prestation d'Ingénieur-Conseil pour la Préparation, Mise en œuvre,
Gestion et Suivi-Évaluation du Programme

PROGRAMME « PETITE IRRIGATION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE » (PISA)

BMZ N° : 2011.6690.9

**COMPTE RENDU DE LA REUNION UGP INTERNE DU 12- 13 OCTOBRE 2016 AVEC LES ANTENNES REGIONALES SUR
L'HARMONISATION ET DE PARTAGE DES OUTILS D'EXPRESSIONS ET DE FORMULATION DE LA DEMANDE**

REUNION PRESIDEE PAR :	Coordonnateur du PISA: Idrissa YOUNOUSSA
JOUR/ DATE/HEURE	13/10/2016 à partir de 8h 30
LIEU DE LA REUNION	Siege PISA,
N. DE LA REUNION	04
<u>PARTICIPANTS</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1. M. Younoussa Idrissa, Coordonnateur 2. M. Adama Samuel Chef de Mission 3. M. Abdoul Aziz Thiombiano Expert Regional Suivi-Evaluation 4. M. Hima Barkiré Soumaila RAF 5. M.Djibrina Hamou Expert Infrastructures 6. M. Ibrahim Aboubacar, Expert Mise en Valeur 7. Mme Amina Mayaki, Assistante Administrative 8. M. Assan Zouladeini, CA Agadez 9. M.Windi Yacouba, Expert Agronome Agadez 10. Mme Fatma Zara Wasiri, Assistante technique Suivi-Evaluation Az 11. M. Ali Karimou, Expert sociologue Agadez 12. M. Adamou Matou, CA Tahoua 13. M. Mouhoumoud Agali, Expert sociologue Tahoua 14. M.Hima Hama, Expert agronome Tahoua 15. M. Mahamadou Nassirou, Assistant technique suivi-évaluation Tahoua 16. M. Seybou Hamidou, CA Tillabéri 17. M. Younoussa Adamou, Assistant Technique Suivi-évaluation Ti 18. Ismael Sani, Expert sociologue Ti 19. Nouhou Hamidou, Expert Agronome Ti
<u>PERSONNES ABSENTES</u>	1. Néant
<u>PERSONNES EXCUSEES</u>	2. Néant

SOMMAIRE

JOUR 1

POINTS DEBATTUS : Harmonisation et adoption des outils d'expressions et de formulation de la demande.

1. **Présentation succincte du PISA** : Rappel organisation/démarche méthodologique, budget, bénéficiaire
2. **Présentation de la démarche commune pour le financement des sous projets des bénéficiaires**

Divers :

- ✓ **Situation du Compte Fond de disposition** : Ouverture ou pas/ dispositions prises
- ✓ **Informations diverses** : Mission d CHLOE Moisson de SOFRECO

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Principales conclusions

Rappel du montage institutionnel du PISA : organisation, cibles, budget et méthodologie d'intervention. Situation de dossier relatif à l'Ouverture du Compte Fond de Disposition.

CM/ Présentation des Détails des objectifs de la réunion par le CM-BIC :

- 1) harmonisation de la compréhension de la démarche pour le financement des sous projets depuis l'animation du processus d'expression de la demande jusqu'à la contractualisation des investissements
- 2) Organisation de la communication interne
- 3) Informations supplémentaires et adoption d'un contenu des missions de sensibilisation et d'information dans les départements en vue de l'expression de la demande

Préambule

- 1) **Etat d'avancement succinct de la mise en œuvre du PTBA 2016** : Coordonnateur : Conclusion : Taux d'exécution physique sur le PTBA2016 : 0%.. Mais le processus engagé devant contribuer à la réalisation des activités inscrite au titre du PTBA2016 est en cours

Cette Situation est essentiellement liée à une trop grande ambition de l'équipe au départ

Conformément au planning, le constat est qu'il y a un retard mais pas un retard dramatique en rapport avec la revue et l'adaptation de la stratégie d'intervention du projet basée essentiellement sur l'expression de la demande dans laquelle les tâches et les activités essentielles sont liées par des relations Début Fin: Elaboration des outils d'analyse et de sélection des sous projets_ Harmonisation de la compréhension en interne de la démarche de financement des sous projets_ programmation des missions d'information et de sensibilisation dans les départements en vue de l'expression de la demande_ lancement de l'appel à proposition. etc.

2) Démarche à suivre par types d'investissement

• Présentation de la démarche à suivre pour les sous projet de réalisation/réhabilitation des seuils

- ✓ Présentation du document de démarche : présentation faire par l'expert national irrigation
- ✓ Explications complémentaires données au par le coordonnateur sur l'ensemble du processus : de la formulation des sous projets à la contractualisation y compris les modalités de mobilisation des contreparties ; ouverture de compte prometteur et mobilisation des apport personnel , etc.

Echanges sur les explications et amendement et complément portants sur

- Nécessité de la conformité des sous projets avec les PDC des communes.
- Nécessité de limiter ou non les couts de sous projets : 30 millions max.
- La prise en charge des membres du CRS et du SCTE par le PISA, y compris les missions terrains de vérification sur les sites des sous projet
- La gestion du compte contrepartie promoteur à ouvrir par le PISA au niveau antenne.
- Situation des conventions de prestation de services à signer avec les Direction Régionales pour la prise en charges des STD
- Le souhait de transformer le document de la démarche en plaquette et de le mettre à la disposition des antennes
- Les prises en charge des maires conviés au rencontre de planification ne sont pas du ressort du PISA
- Les GIE seront sollicités dans l'élaboration des sous projets bancables pour les promoteurs.
- Nécessité de confier les études environnementales inscrites dans les sous projets, aux services techniques environnementaux
- La question relative à la suite à donner aux études d'aménagements des deux vallées par région a été posées en lien avec les seuils : Les Seuils dans d'autres vallées autres que celles faisant l'objet d'études de schémas d'aménagement peuvent être réalisés/réhabilités surtout en ce qui concerne ceux inscrits dans le PTBA2016

(Les seuils prévus dans le PTBA2016 seront gardés en l'état)

Jour 2

- **Présentation de la démarche à suivre pour les sous projets d'infrastructures de mise en valeur** : (magasin de conservation/infrastructure de transformation etc)

QUESTIONNEMENT

- Type d'unité de transformation/taille : la préférence à donner aux petites unités de transformation, option pour une ségrégation positive en faveur du genre quant aux unités de transformation
- Existence d'infrastructures de conservation dans le pays: Nécessité d'en faire le point de ces infrastructures existantes UGP : Question prise en compte dans l'Etude de la situation de référence.
- Renforcement des capacités des OP : Faisable sur motivation du besoin
- Lieu d'ouverture et responsable des comptes apport prometteur : Ouverture régionale sous responsabilité du PISA
- Nature et dimensionnement des magasin d'intrant Magasin ou d'infrastructure de stockage : Fonction de l'étude de faisabilité des sous projet qui déterminera le type et les couts : Toutes les infrastructures de stockage et de transformation seront sujettes au préalable à une étude de faisabilité qui intègrent les aspects économiques liés au potentiel réel à conserver et ou à transformer, les organes de gestion, les circuits de commercialisation ainsi que les calculs de rentabilité.

Les magasins relatifs à la Maison du Paysans sont standard partout

Les besoins en renforcement des capacités sont des projets acceptés basés sur la motivation du besoin

N.	INTITULE DES DECISIONS	PERSONNES CONCERNEES	ECHEANCES/Observations
	Compte Fond de disposition	DGGR	Demande d'ouverture d'un compte Fond de disposition par SOFRECO : Lettre d'autorisation d'ouverture du compte par SOFRECO transmise à la KfW le 10 octobre. ANO attendu Fin Octobre :
	Mission d'information et de sensibilisation au niveau département <ul style="list-style-type: none">✓ Former deux équipes par antennes✓ Associer les experts de l'UGP siège dans les 1ere missions d'information et de sensibilisation	Antenne Régionale/UGP siège	Brefs délais <ul style="list-style-type: none">✓ Actualiser les TDRs des missions✓ Organiser les missions le plus tôt possible avec l'appui des experts du siège

	Prise en charge des services technique lors des appuis à la mise en œuvre à travers des conventions de prestation de services à signer avec les STD	UGP/Antennes	Il s'agira de régler la question à travers des conventions de prestation de services à signer avec les STD
	Les paiements des décomptes des entreprises seront réalisés selon le plan de financement du sous projet	PISA	Après et/ou pendant l'exécution des travaux
	Pour les PPI • Les GSC seront chargé de réaliser les études complémentaires des sous projets		Constituer par Région un short list des GSC susceptibles de réaliser les études complémentaire.
	Pour les questions de mise en valeur	Expert Mise en Valeur	Il est demandé aux agronomes du PISA de réfléchir sur les stratégies opérationnelles de mise en valeur à adopter sur les sites à aménager
	Les demandes approuvées par les CRS et non financées par le PISA sont considérées comme acquises dans les prochain appels s'il y a lieu		Elles sont considérées comme approuvées et prise en compte dans le financement ultérieurs
	Ségrégation positive en faveur du genre pour les sous projets de de transformation	CRS	Prioriser les sous projets d'unités de transformations portés par les femmes
	La prise en charge de la sortie des membres du SCTE lors des vérifications des sites des sous projet sera assurée par le PISA		Ces visites des sites par le SCTE sont fondamentales pour éviter le financement de sous projets douteux
DIVERS : Fond de disposition non ouvert. Réception de la réponse du MEF non favorable à l'ouverture du compte en devise par un citoyen national			

Rapporteur/ ER-SE

Chef de Mission

Coordonnateur

Abdou Aziz THIOMBIANO

Adama Samuel BERTHE

Idrissa YOUNOUSSA